Troisième Année — N° 1341 CINQ CENTIMES C Jeudi 13 Octobre 1898

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français ! Journal Populaire, Républicain Catholique *Christ et Liberté !*

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL.

A PARIS : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

La question de Fashoda continue à faire l'objet des préoccupations de la France et de l'Angleterre. La presse insulaire veut l'évacuation ou la guerre.

Guillaume II s'est embarqué hier soir pour son voyage en Orient.

La grève des terrassiers et ouvriers du bâtiment paraît être en voie de décroissance.

Pour bien marquer au Pape son mécontentement de le voir soutenir les droits de la France en Orient, Guillaume II vient de changer le titulaire de la légation allemande auprès du Vatican.

LE

Christianisme Social

DE LA RICHESSE

III

Nous l'avons dit, maintes et maintes fois, le riche, au regard de Dieu, n'est qu'un fonctionnaire chargé d'administrer une part des biens donnés à tous. Et s'il profite de sa richesse pour déployer un luxe plus ou moins scandaleux, le riche va directement contre la loi providentielle, employant des ressources que Dieu lui a données, en partie, pour ceux qui ont faim, qui ont froid et souffrent dans la misère, à leur jeter, au lieu de pain, de vêtements et de consolations, l'envie et les tentations malsaines qui poussent au crime ; devenant ainsi le pourvoyeur du mal.

Les Pères de l'Eglise ont insisté avec tant d'énergie sur ce caractère de fonction confiée à la richesse, que certains socialistes les ont classés parmi les adversaires du droit de propriété. Il n'en est rien cependant et voici clairement exposée leur doctrine sur ce point.

Ce que les saints Pères prêchent, dit excellemment M. de Champagne, ce n'est pas une révolution, c'est une vertu. Aussi, s'adressent-ils à ceux qui doivent l'exercer, non à ceux qui doivent en profiter. Dans les plus grandes hardiesses de leur zèle, ils ne frappent jamais qu'à une seule porte, la porte des consciences. Ils ne prêchent pas le pauvre contre le riche ; ils prêchent le riche pour le pauvre et contre lui-même. Ils veulent que tout soit libre, volontaire, afin que tout soit méritoire et fructueux pour le Ciel.

Aussi ne dénient ils pas à la propriété son droit. Si le droit de la propriété n'existait pas, il n'y aurait plus ni bienfaisance, ni charité ; il y aurait un renoncement obligé, immédiat, universel de tous à tous les biens, comme le voulaient les disciples d'Eustathie, condamnés par l'Eglise. Il y aurait un bouleversement des vues de la Providence sur le monde. La marche des sociétés s'arrêterait ; les rapports sur lesquels elles reposent seraient anéantis.

Le droit reconnu, ils se garderont bien de faire ou un appel à la révolte ou un appel à la tyrannie. Ils ne mettront pas le marteau aux mains du pauvre pour aller briser ces coffres-forts que le riche ne veut pas ouvrir, ni la plume aux mains du prince, si absolu que soit le prince, pour ordonner, par le dépouillement de quelque riche, le soulagement de quelques pauvres. Ils auront la vigne de Naboth en la mémoire ; ils se rappelleront le mot de saint Paul : les armes de notre milice ne sont pas les armes de la chair (1).

Donc nulle atteinte n'est portée au droit de propriété, mais les devoirs de celui qui possède n'en sont que plus nettement affirmés.

N'oublions pas que le riche, rien que par la façon dont il organise sa vie et distribue ses dépenses, peut exercer une grande influence sur la société, pour le mal ou pour le bien. Qu'il emploie ses revenus à entretenir une écurie de courses, il multipliera, pour sa part, les bookmakers et poussera au jeu et à toutes ses immorales conséquences. Qu'il les emploie, au contraire, à bâtir des habitations ouvrières, à construire des chemins, à faire de l'élevage dans un pays d'émigration rurale, il attachera les familles au sol.

Le respect de sa fonction sociale, voilà le premier devoir du riche, voilà dans quel sens il doit orienter la distribution de ses ressources superflues. S'il est pénétré de cette idée, il comprendra facilement qu'il n'a pas épuisé son devoir, lorsqu'il a répandu l'aumône, même largement ; et qu'il doit même, dans son administration, faire passer le bien social avant la commodité ou le soulagement de tel et tel individu.

S'affilier aux œuvres, et leur donner une cotisation, c'est très bien ; mais c'est insuffisant. Il faut aussi payer de sa personne et se persuader fortement que si on se contente de donner, on n'administre pas. D'où une loi du travail, toute spéciale, qui s'impose à la classe des possédants, loi rigoureuse et dont la violation entraîne de lamentables conséquences.

Ces conséquences, nous n'avons qu'à ouvrir les yeux pour les constater. Dans un article publié par la *Revue générale des Sciences* de Bruxelles (1), le vicomte de Spoelberck a tracé une vigoureuse peinture des maux amenés par cet oubli de la loi du travail, dans la classe des possédants qui ne travaillent pas.

Que vienne par malheur se greffer sur cette disposition personnelle l'influence héréditaire de plusieurs générations livrées à l'oisiveté, ou, si l'on préfère, vouées à la vie inutile (toujours si occupée), c'est un miracle de voir l'homme échapper à ces diverses fatalités, et qu'à l'heure de la lutte il se trouve en possession d'un cerveau capable de répondre aux légitimes exigences d'un être bien organisé.

Depuis plusieurs siècles, les classes riches n'ont-elles pas fait tout ce qu'il est possible de faire pour qu'il en soit ainsi ? Au lieu de pousser leurs enfants au travail ou seulement à l'occupation réfléchie, les parents n'ont-ils pas presque toujours donné l'exemple de la dissipation et de la frivolité ? Quels buts la plupart d'entre eux ont-ils proposés à leurs descendants, hormis la soif des jouissances matérielles, la satisfaction des appétits, la poursuite incessante du plaisir inférieur, et le culte de la vie mondaine ? Par quelles conversations ont-ils éveillé dans ces jeunes esprits l'idée d'un mobile plus élevé, plus digne d'encouragement que le succès par et pour l'argent, poursuivi sous toutes les formes ?

Et l'auteur, avec une énergie toujours plus grande, continue de faire leur procès à ceux qui oublient ainsi la loi providentielle de leur fonction.

Aussi, dit-il, la vie si creuse, si conventionnelle, si vide, si banale, et surtout si particulièrement étroite et bornée, de presque tous les gens de loisir, spécialement dans les petits pays, a-t elle créé chez la plupart d'entre eux *une sorte d'enkylose partielle du cerveau.* Sauf pour quelques cases decoratives et secondaires — parfois les seules entretenues et alimentées depuis des générations — l'organe ne fonctionne plus guère...

Nombre de conséquences pratiques nous paraissent devoir découler de cette doctrine dont quelques-unes, au moins, sont à rappeler ici.

D'abord la grande préoccupation du père de famille ne doit pas être d'amasser beaucoup pour permettre à ses enfants de vivre sans rien faire, ce serait un oubli du devoir et une administration doublement mauvaise : mauvaise au point de vue familial, mauvaise au point de vue social.

En second lieu, les riches sans héritiers ne doivent pas se contenter de laisser leur fortune aux œuvres par testament, mais ils doivent, dans la plus large mesure possible, en disposer de leur vivant et en surveiller eux-mêmes l'emploi.

En troisième lieu, il serait bon, au lieu d'éparpiller leurs ressources en petits legs nombreux, d'en consacrer la plus grosse part à une grande œuvre d'utilité générale ne rentrant pas dans les dépenses budgétaires du trésor public : par exemple fondation d'un journal, création de chaires d'enseignement libre, de caisses de retraites pour l'entretien des vieillards dans leurs familles, etc.

Nous pourrions multiplier ces conséquences pratiques de notre doctrine, mais ce que nous avons dit peut suffire, dès lors que l'on connaît l'orientation.

Abbé NAUDET.

(1) Cf. Revue générale des Sciences « *Contre*

[illegible] par le cardinal Perraud. Instruction

Notre Protectorat en Orient

ET LE PÈLERINAGE OUVRIER

Ce n'est point seulement comme manifestation démocratique, comme une nouvelle affirmation de notre droit à être démocrates en même temps que chrétiens, que le pèlerinage des ouvriers français à Rome est remarquable.

Ce pèlerinage a pris, par la volonté expresse du Pape, une importance politique. Léon XIII a, délibérément, considéré les pèlerins français, les démocrates chrétiens qu'il recevait comme une représentation suffisamment autorisée de la France ; — et moins du gouvernement français que de la démocratie française.

Et devant ces représentants de la démocratie française, le Souverain Pontife a rappelé l'acte récent par lequel il a daigné confirmer nos droits séculaires au patronat des catholiques d'Orient. Il a voulu, plus directement, plus intimement que par les voies de la diplomatie, dans cette rencontre avec une portion du « peuple souverain », renouveler sa ferme résolution de demeurer fidèle, pour sa part, à la traditionnelle alliance du Pontificat suprême et de la fille aînée de l'Eglise.

Ce n'est pas tout : Léon XIII a voulu que fût présent à Rome, pendant le pèlerinage, le patriarche d'Antioche pour les Grecs melchistes, Mgr Pierre Geraïgiry. Il a voulu que ce chef religieux d'une portion considérable des catholiques orientaux vînt affirmer, devant les pèlerins français, l'attachement inébranlable de ces catholiques à la France et à son patronage.

On ne pourrait affirmer plus catégoriquement que Rome entend maintenir nos droits, contre tous, même contre l'empereur Guillaume II.

Celui ci ne s'y trompe pas : et l'on annonce que son ministre auprès du Vatican, M. de Bulow, prend un congé d'une durée illimitée.

La France républicaine doit, pour tant de preuves d'affection, un redoublement d'hommages et de sympathie au grand Pape qui veut demeurer notre allié, malgré les tristesses du moment présent, malgré les orages au milieu desquels nous nous débattons.

Et pour nous, démocrates chrétiens, ces actes pontificaux ont une importance bien plus grande encore : car c'est la reconnaissance, par le plus haut pouvoir qui soit au monde, de notre valeur comme parti. Un gouvernement avisé s'empresserait de tenir compte de semblables indications. Le nôtre, hélas ! a trop de préoccupations d'autre sorte pour s'en soucier.

Mais à ceux qui ne suivent pas le gouvernement radical et maçonnique de M. Brisson dans son unique souci « revisionniste », les incidents de Rome n'auront sûrement pas échappé.

Nous demandons seulement qu'ils en reconnaissent l'importance, et qu'ils s'en souviennent, à l'occasion.

Philéas.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Jeudi, 13 octobre. — 286 jour.
Lever du soleil, 6 h. 19 ; coucher. 5 h. 13.
Lune, D Q
Saint Edmond.
Saint Théophile.
Saint Faustin.
Coupons à toucher : Fonds russe consolidé (1 et 2)

1896. — La situation des Philippines devient très grave. La révolution prend un caractère nettement maçonnique.

DÉCORATIONS

Le garde des sceaux a adressé aux parquets une circulaire qui, si elle est strictement obéie, causera des déceptions et des ennuis à cette catégorie très nombreuse de gens qui considèrent comme un immense malheur la neutralité de leur boutonnière.

Le garde des sceaux a constaté « que le nombre des personnes qui se montrent porteurs publiquement de rubans ou insignes d'ordres étrangers est de beaucoup supérieur à celui des autorisations accordées », et qu'un grand nombre de titulaires des différents ordres étrangers ne se conforment pas à l'obligation de porter, avec la rosette ou le ruban, une croix d'un diamètre au moins égal à celui de la rosette ou à la largneur du ruban. Des poursuites correctionnelles devront donc être exercées contre les délinquants.

Il sera curieux de savoir si les parquets tiendront la main à la stricte observation des prescriptions légales rappelées par le chef de la magistrature. Il est permis d'en douter, du moins en ce qui concerne les autorisations, car on ne peut songer à mobiliser une armée de gardiens de la rosette pour interroger tous les passants décorés d'un ordre étranger.

ROYAL-NOCE

« Savez-vous » la petite histoire arrivée, il y a quelque temps, à un roi qui vient souvent chez nous se reposer des fatigues royales ? Sa Majesté, voyageant sous le nom d'un comte de R., rentrait très tard la nuit à l'hôtel, où il a l'habitude de descendre.

l'ascenseur. Au second étage, le groom annonça humblement que M. le comte était arrivé.

Pas de réponse !...

Le groom répéta respectueusement ses paroles.

Le roi ne bougea pas, mais, par contre, on entendit un ronflement peu musical, quoique royal et qui embarrassa fort l'employé. Comment réveiller un roi, sans manquer de respect ; puisqu'il est impossible de le secouer ou de lui crier dans les oreilles, comme on ferait à un simple mortel ? Il eut une idée de génie.

Il sortit de la cage en jetant la porte avec grand fracas et en criant :

« Paris-gare du Nord, tout le monde descend. »

Aussitôt le roi sauta de son siège et encore ahuri par le sommeil chercha dans la poche de son gilet son billet de chemin de fer. Puis, il quitta l'ascenseur, toujours à moitié endormi, et se rendit dans ses appartements croyant sortir de la gare et y trouver une voiture.

Le lendemain, l'employé de l'ascenseur était fort inquiet, craignant d'être grondé par son royal client à propos de son truc nocturne un peu trop familier. Mais le roi ne dit rien. Il croyait avoir rêvé et ayant bien dormi était tout prêt à se faliguer de nouveau.

L'ÉPINGLE FRANCO-RUSSE

La grande mode, paraît-il, parmi les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, c'est de porter l'épingle de l' « Alliance », ornement de toutes les cravates sous lesquelles bat un cœur palpitant au nom de la Russie.

Cette épingle a deux types : l'un représente les profils superposés des deux impératrices de l'Alliance, l'impératrice douairière et la tsarine Alexandra ; l'autre représente deux têtes de femmes, coiffées, la première, du bonnet phrygien, la seconde du kakoschnick russe.

A quand la cravate dreyfusarde et la cravate antidreyfusarde ? Il y a peut-être là une idée.

L'AUTOMOBILISME AU SOUDAN

L'automobilisme va-t-il aider à la colonisation de l'Afrique ?

M. Félix Dubois pense que oui.

Dans certains cas, l'automobile serait pour pénétrer au cœur du Continent noir, un instrument plus pratique et moins coûteux que le chemin de fer.

Après avoir longuement creusé la question au point de vue théorique, M. Félix Dubois se propose d'aller se livrer sur place à des expériences pratiques.

C'est pourquoi il compte partir prochainement pour le Soudan, à la tête d'une mission spéciale et muni d'un certain nombre de « tenfteuf ».

MES CISEAUX

Perplexités épistolaires :

— Comment commencer ma lettre ?... En somme, c'est une grosse personnalité... Si je mettais ; « Cher et honoré maître » ?

— Y penses tu ?... une canaille pareille !

— Alors quoi ?

— Ecris simplement... « Mon cher confrère ! »

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

L'IMPOT SUR LES REVENUS

Paris. — M. Peytral a terminé l'élaboration du projet d'impôt sur les revenus que le cabinet a pris l'engagement de présenter.

Il le soumettra demain à ses collègues, dans le conseil de cabinet qu'ils tiendront sous la présidence de M. Brisson, et mardi prochain, au conseil des ministres que présidera le président de la République.

Ce projet sera déposé sur le bureau de la Chambre, en même temps que le projet du budget de 1899, le 25 octobre, jour de la rentrée du Parlement.

L'intention de M. Peytral serait, dans le but de faciliter le travail parlementaire, de demander pour l'examen de ce projet d'impôt sur le revenu la nomination d'une commission spéciale distincte de la commission du budget que la Chambre va avoir à élire pour l'examen du budget de 1899.

TÉLÉPHONE PARIS-BRUXELLES-BERLIN

Bruxelles. — Depuis de longs mois des négociations étaient engagées entre Paris, Bruxelles et Berlin dans le but de relier les trois villes par le téléphone.

Les pourparlers viennent d'aboutir et bientôt un circuit téléphonique reliera Bruxelles et Berlin. Par conséquent, la capitale de l'Allemagne pourra communiquer avec Paris.

Un fil conducteur en bronze phosphoré d'un diamètre de 5 millimètres mettra les trois villes en communication. Un tel diamètre est nécessaire pour diminuer la résistance d'une étendue aussi considérable.

Cette ligne d'un développement de 1,000 kilomètres sera la plus longue d'Europe.

FÉLIX FAURE A RAMBOUILLET

Paris. — M. Félix Faure, accompagné du colonel Ménétrez et de M. Leydet, inspecteur des forêts, est allé ce matin à cheval de Rambouillet au haut du Vaux de Cernay.

Ce soir, le président donne un dîner en l'honneur du ministre de la guerre de Russie.

L'AMBASSADE DE BERNE

Paris. — De la *Liberté* :

En annonçant, il y a quelques jours, certaines nominations imminentes au ministère des affaires étrangères, nous disions que M. Nisard, directeur politique, ambassade. Nous croyons pouvoir affirmer que le poste qui lui est désigné est l'ambassade de Berne.

LA MISSION MARCHAND

La dépêche de M. Delcassé

Paris. — La *Libre Parole* assure que M. Delcassé a été informé que sa dépêche demandant son rapport au commandant Marchand a déjà été remise à ce dernier.

La presse française

Le *Jour* publie l'article suivant :

L'Angleterre, au nom de l'Egypte, revendique Fashoda. De quel droit ? Convention ou traité, possède-t-elle un titre qui l'y autorise et qu'elle puisse montrer ? Qu'elle le produise alors ! Aucune puissance n'a encore reconnu qu'elle fît avec cette Egypte une seule et même nation.

L'énergie de M. Delcassé a fait admettre le principe des négociations : c'est le premier avantage qu'elle nous a gagné. L'envoi d'un télégramme à M. Marchand par la voie du Nil est le second succès à l'actif de notre ministre des affaires étrangères. Sa victoire, son sang-froid nous sont des sûrs garents que cette grosse querelle se terminera à l'amiable et au mieux de nos intérêts.

Félicitations au commandant Marchand

Marseille. — Dans sa séance d'hier après-midi, le conseil général a adressé au commannant Marchand et à ses vaillants compagnons ses plus vives félicitations et a invité le gouvernement à maintenir les droits acquis à la France sur le Haut-Nil par l'héroïsme de ses enfants.

Cette proposition, adoptée à l'unanimité, a été transmise, à l'issue de la séance, par le président du conseil général au président du conseil des ministres et au ministre des affaires étrangères.

L'effervescence anglaise

Londres. — L'agitation que soulève la publication du Livre Bleu est loin d'être calmée.

Dans certains milieux on semble regretter que lord Salisbury ait autorisé M. Delcassé à communiquer avec le commandant Marchand par la voie du Nil au lieu de débuter par l'envoi d'un ultimatum immédiat adressé à la France.

Londres. — Le *Daily Mail*, commentant les appréciations des journaux français au sujet du Livre Bleu, dit que les menaces que fait soulever, en France, la question d'Egypte, peuvent être totalement négligées. La France ne désire pas la guerre, et tout défi porté à l'Angleterre au sujet de l'Egypte aurait pour résultat la guerre.

« Si nos voisins, conclut le *Daily Mail*, persistent à amener cette éventualité, ils nous feront beaucoup de dommages, mais ils travailleront pour la ruine de leur pays. »

Le *Daily Telegraph* annonce que le sirdar Kitchener retournera en Angleterre très prochainement. Il reviendra par Paris et Douvres.

Il a accepté l'invitation du maire de cette dernière ville d'assister à un banquet.

Ce même journal, d'après une enquête minutieuse, apprend que les négociations entre la France et la Grande-Bretagne, au sujet de Fashoda, sont dans une situation telle qu'il n'est pas désirable de faire de communications à ce sujet.

Les représentants des deux gouvernements sont très discrets, mais ce journal dit que dans les cercles officiels anglais, on a une grande confiance qu'une rupture sera évitée.

Le *Daily Graphic* dit que la question de Fashoda ne peut pas et ne sera pas le sujet d'aucune transaction, marché ou compensation, mais que, quoi qu'on fasse, il faut que Fashoda soit évacué.

Le *Morning Leader* dit :

En ce moment, les esprits de Paris sont grandement portés à l'inquiétude, et il faudrait que la question de Fashoda soit beaucoup plus importante pour détourner l'attention de l'opinion publique de l'affaire Dreyfus, de la grève générale et de la perspective d'un coup d'Etat.

La situation actuelle est trop fragile pour que nos voisins nous jettent des pierres.

Le *Standard* dit :

Il faut que nous le répétions : la retraite de M. Marchand est essentielle, ou, si on le croit préférable, une reconnaissance formelle de la suprématie du gouvernement égyptien, de manière à rendre les explorateurs français les hôtes bienvenus, quoique non invités, de l'Etat souverain de ces régions.

Un discours du marquis de Lorne

Aberdeen. — Le marquis de Lorne, gendre de la reine, parlant, hier, à l'inauguration d'un club unioniste, a dit qu'à l'heure actuelle on devrait saisir toutes les occasions de dire quelque chose pour soutenir l'attitude prise par lord Salisbury dans l'affaire de Fashoda. *(Applaudissements prolongés.)*

Les Ecossais, a-t-il ajouté, sont trop en toute sincérité aux hommes d'Etat français qu'ils sont trop au courant des affaires internationales pour ne pas savoir ce qu'eux-mêmes ont soutenu avec le plus d'énergie, c'est-à-dire que la souveraineté sur un pays ne disparaît pas, même si ce pays a été pendant quelque temps envahi par une horde sauvage. Le marquis de Lorne a confiance que la paix sera maintenue entre les deux pays et que l'incident sera clos. *(Applaudissements.)*

En Russie

St-Pétersbourg. — Les *Novosti* et la *Gazette de la Bourse*, parlant du conflit de Fashoda, conseillent de le résoudre par voie d'arbitrage.

Les *Novosti* formulent en outre le vœu que le même arbitrage proclame la complète liberté de la navigation sur le Nil.

Symptôme grave

Londres. — La plus grande activité règne dans les arsenaux où les ouvriers travaillent jour et nuit et n'ont même pas interrompu leur besogne dans la journée de dimanche.

Ce fait est absolument inouï pour l'Angleterre où le repos dominical est strictement observé.

L'AFFAIRE DREYFUS

LA MISE AU SECRET DE M. PICQUART

Paris. — Le *Gaulois* assure que, contrairement à ce qui a été annoncé, le conseil des ministres d'hier n'a pas discuté le cas de M. Picquart.

M. Gast, parent de l'ex-colonel, a obtenu l'autorisation de le visiter ; mais l'*Aurore* annonce que Me Labori, qui a réitéré sa demande d'autorisation de communiquer avec lui, n'a pas encore obtenu de réponse.

EXPULSION D'UN CORRESPONDANT ALLEMAND

Paris. — Le correspondant parisien de la *Gazette de la Croix* de Berlin a été expulsé de France pour avoir envoyé à son journal une dépêche annonçant qu'une révolution venait d'éclater à Paris et que le Bon-Marché était en feu.

UN MANIFESTE BLANQUISTE

Paris. — L'*Intransigeant* publie un manifeste de la jeunesse blanquiste de Paris et des départements, à propos de l'affaire Dreyfus, se terminant ainsi :

« La situation est pleine d'imprévu. Les événements, en s'aggravant, peuvent se précipiter. C'est pourquoi nous avons le devoir de faire appel aux sentiments de dignité qui sont le propre de notre race, pour déjouer toutes les intrigues qui pourraient en surgir.

ENCORE Me LABORI

Paris. — Me Labori vient d'adresser au garde des sceaux une nouvelle lettre pour obtenir l'autorisation de conférer avec le colonel Picquart.

Nous en détachons les passages suivants :

J'apprends que M. Gast, parent du lieutenant-colonel Picquart, a été autorisé à le visiter. Cette autorisation que j'ai été heureux de voir accorder, mais qui, en réalité, est nulle au point de vue de la défense, ne fait que marquer plus nettement ce qu'il y a d'abusif dans le maintien en ce qui me concerne de l'interdiction de communiquer. Aucune législation ne saurait permettre de créer à l'inculpé, vis-à-vis de son défenseur, une situation pire que celle qui lui est faite à l'égard de sa famille.

Je ne demande même pas actuellement, quelque fondée que cette prétention puisse me paraître, à assister aux interrogatoires et à la confrontation du colonel Picquart. Cette faculté supposerait en effet l'application intégrale de la loi du 8 décembre 1897, aux juridictions militaires ; cette question du silence de la loi prête à controverse.

J'entends seulement pour le moment être autorisé à communiquer librement avec le lieutenant-colonel Picquart qui est encore sous la main de la justice civile et avec qui il est indispensable — et de mon droit — que je puisse conférer sur des questions urgentes et secrètes relatives aux poursuites correctionnelles dont il est l'objet.

PICQUART EST EN BONNE SANTÉ

Paris. — M. Gast, cousin du lieutenant-colonel Picquart, a pu voir hier un moment son parent à la prison du Cherche Midi.

L'entrevue a eu lieu au parloir ordinaire, en présence d'un surveillant de la prison.

M. Gast était séparé du lieutenant-colonel Picquart par deux grilles, situées à cinquante centimètres l'une de l'autre.

M. Gast déclare que M. Picquart est en bonne santé physique et que la séquestration n'a pas altéré sa force morale.

LE VOYAGE DE M. LOCKROY

Le ministre et le bandit

On lit dans le *Matin* :

Nous avons quitté Corté en contemplant les travaux de fortification de la gare, qu'exigea récemment le génie, qui coûtèrent 30.000 francs et dont on revend les matériaux aujourd'hui pour trois billets de cent francs. L'art de la guerre brûle tout le temps ce qu'il a adoré. Après

gravîmes en lacet les montagnes jusqu'à Vizzavona, qui pourrait faire la plus charmante station d'été de tout le bassin de la Méditerranée. Nous y avons rencontré surtout des bandits. On avait pris la précaution de les aligner à la sortie de la gare, et nous fûmes reçus avec force pétarades. Ils avaient de grandes barbes blanches et les yeux doux, un tas de poignards et de pistolets à la ceinture, un fusil de chasse dans les mains. Ils étaient vêtus d'un complet de velours marron, et leurs bottes étaient convenablement cirées. Sur leur tête pendait crânement le bonnet noir phrygien. Ils étaient commandés par Bellacoscia, qui a tant de vrais crimes sur la conscience et à cause duquel tant d'honnêtes gendarmes ne voient plus la lumière du soleil. Tout notre monde officiel n'eut pas plus tôt aperçu ce groupe de bandits qu'il se jeta dessus. J'assistais à une effusion qui sera le plus beau jour de ma vie. Le trouble que j'en ressentis ne me permet pas de m'exprimer autrement.

Emmanuel Arène, en habit, la poitrine barrée de tricolore, serra sur son cœur et embrassa sur les joues l'illustre bandit.

M. Lockroy s'avança, lui tendit largement la main, serra longuement la sienne, agita à plusieurs reprises la tête, exprimant ainsi une admiration qui officiellement, devait rester muette.

Le chef de cabinet Ignace prenait des instantanés de brigands avec une hâte fébrile. Le général Brunet faisait fonctions de gardien de la paix, refoulant les curieux à seule fin que le général Delambre dessinât plus facilement ce héros national.

Le commissaire spécial lui apporta une boîte de cigares. M. Lockroy ne daigna point adresser la parole au capitaine qui avait osé arrêter cet homme...

Tout le monde comprit! Le malheureux aussi. Il gémit : « Ma carrière est brisée ! » Bellacoscia s'éloigna d'un pas naturel, sans forfanterie, le fusil en bandouillère, fumant le cigare du commissaire spécial, une main appuyée au poignard à manche d'ivoire que lui donna jadis Edmond About en lui recommandant de « ne pas le laisser dans la plaie » et regardant à la montre merveilleuse que lui donna le roi de Saxe s'il n'était point l'heure du déjeuner.

Je l'arrêtai un instant :

— Pardon, lui fis-je. Tous ces bandits qui sont avec vous, ce sont de vrais bandits ?

— Eh non ! me répondit-il en haussant les épaules : ce sont de la fripouille !

A Bizerte

Bizerte. — Le *Pothuau*, venant de Porto Vecchio, est arrivé à 5 heures 1/2, marchant à une vitesse de 10 nœuds. Il a mouillé dans la baie de Sébra.

M. Lockroy a débarqué à 7 heures. Il a été reçu par MM. Millet, Revoil, le général de Fernet, commandant la division d'occupation, l'amiral Servan, commandant la marine en Algérie et en Tunisie, le contrôleur de la marine, le conseil municipal, les fonctionnaires, de nombreux officiers, etc.

Les zouaves rendaient les honneurs.

Après les présentations d'usage, M. Lockroy est reparti pour aller visiter Daumadia, sur la rive droite du canal, et où deux batteries sont en construction.

Seuls les personnages officiels du ministère accompagnaient le ministre dans cette tournée.

Le croiseur *Galilée* est resté en mer et le transatlantique *Saint-Dominique*, portant les invités et les journalistes, arriverait seulement à 2 heures. Les invités seront immédiatement transportés à Sidi-Abdallah, où ils partiront à 4 heures pour Tunis.

PROTECTION DES CHRÉTIENS D'ORIENT

Le Pape et l'Allemagne

Vienne. — Plusieurs journaux, dont la *Neue Presse* et le *Tageblatt*, publient des dépêches de Berlin, confirmant que le changement de titulaire de la légation d'Allemagne près le Vatican a été fait pour exprimer le mécontentement de l'Allemagne au sujet de l'allocution du Pape aux pèlerins français, qui a confirmé les droits de la France sur la protection des chrétiens d'Orient.

La Paix Hispano-Américaine

La commission des délégués

Paris. — La commission hispano-américaine s'est réunie hier au quai d'Orsay. Après deux heures de délibération, elle s'est ajournée à vendredi prochain.

Bien que le secret soit gardé sur les négociations, on croit savoir que la discussion a porté sur l'abandon de Cuba par l'Espagne.

Les délégués espagnols auraient proposé que les Etats-Unis se rendissent responsables de tout ou partie de la dette cubaine, en compensation de l'évacuation des Antilles, mais le gouvernement américain rejettera sûrement ces propositions.

En raison du temps pris par ces discussions, les négociations dureront sans doute plus longtemps qu'on ne le croyait tout d'abord, avec trois réunions par semaine au maximum.

Lorsqu'on abordera la question des Philippines, les progrès seraient encore plus lents, vu la nécessité d'incessantes communications avec New-York et Madrid.

Madrid. — Les bruits répandus au sujet de l'attitude des membres Américains de la commission de Paris produisent ici un vif mécontentement en ce qui concerne la décision des Américains de ne pas reconnaître les dettes de Cuba et de Porto Rico.

La paix à tout prix

Paris. — Le correspondant du *Herald* a dit que M. Monteros Rioz accuse dans ses dépêches la plus grande surprise au sujet des prétentions des Américains sur tout le groupe des Philippines.

L'Espagne fera tout son possible pour conserver Visayas et Mindanao. En tout cas, M. Sagasta veut la paix à tout prix.

LE VOYAGE DE GUILLAUME II

Le départ de l'empereur

Potsdam. — L'empereur Guillaume est parti, dans la soirée, pour son voyage en Orient.

COURRIER DE L'ÉTRANGER

BELGIQUE

Ostende. — Une collision s'est produite pendant la nuit dans la Manche, entre le steamer belge *Princesse-Joséphine* et un trois-mâts que l'on croit être américain.

C'est ce dernier qui a abordé la *Princesse-Joséphine*. Le brouillard était intense, mais les signaux réglementaires avaient été faits.

La *Princesse-Joséphine* a reçu de graves avaries.

Quant au trois-mâts on ignore ce qu'il est devenu.

ITALIE

Rome. — On annonce que M. Crispi vint de terminer le 11e volume de ses mémoires. Toutefois, le contenu de ces mémoires est tel, qu'aucun éditeur italien n'ose se charger de les publier.

M. Crispi va donc être obligé de faire paraître ses mémoires à l'étranger.

Rome. — On annonce que très probablement le roi Humbert se rendra seul à Venise saluer l'empereur et l'impératrice d'Allemagne.

Après le départ des souverains allemands, le roi Humbert repartira immédiatement pour Monza.

TURQUIE

Constantinople. — Djevad-Pacha, qui a été envoyé à Beyrouth avec mission de recevoir l'empereur Guillaume, sera remplacé en Crète pour procéder à l'évacuation, par les généraux Osman-Pacha et Sulli Pacha.

Constantinople. — Sur la proposition des ministres de la guerre et des travaux publics, un iradé impérial sanctionne les décisions prises par le conseil d'Etat et le conseil des ministres concernant l'affectation d'un crédit de 50.000 livres turques pour les frais de la participation de la Turquie à l'Exposition de 1900.

OBSÈQUES DE LA REINE LOUISE

Copenhague. — Le roi Humbert sera représenté aux obsèques de la reine de Danemark par le duc de Gênes.

Le duc de Chartres est parti ce matin pour Copenhague, où il va assister aux obsèques de la reine de Danemark.

Copenhague. — Le gouvernement danois a attaché à la personne de l'amiral Gervais le capitaine de vaisseau Zakaria, directeur au ministère de la marine, officier de la Légion d'honneur.

LA GRÈVE PARISIENNE

Reprise partielle du travail

Paris. — Bien qu'un grand nombre de terrassiers aient regagné leurs chantiers, hier et aujourd'hui, les grévistes sont toujours nombreux. Ils se sont réunis ce matin à la Bourse du Travail. Le secrétaire ayant reçu, hier, la visite de deux délégués du préfet de la Seine, a cru comprendre que les entrepreneurs avaient retiré leur parole et s'étaient engagés à faire exécuter le travail comme par le passé.

Il y a un malentendu.

Les entrepreneurs avaient été mis en demeure de reprendre les travaux, hier, ou de les mettre en régie.

Ils ont repris les travaux, mais ils se sont engagés de payer 0.60 centimes de l'heure.

M. Renault a fait savoir que dans la réunion tenue hier soir, le syndicat des chemins de fer avait pris des décisions qui resteront secrètes jusqu'au jour voulu, mais il a déclaré que les grévistes pouvaient compter sur les chemins de fer. La continuation de la grève a été ensuite votée, mais l'élan des premiers jours est parti et l'on sent très bien que les terrassiers en ont assez.

Aux chantiers de la rue du Louvre, 30 ouvriers travaillent, au pont Saint-Pierre, 14, au Champ-de-Mars, 126 terrassiers et 53 maçons, à la cour des comptes, 224, les maçons sont au complet.

Dans le 7e arrondissement, 1.245 ouvriers ont repris le travail ; dans le 15e, 1.106, dans le 16e, 1.684, dans les 18e, 19e et 20e, la situation est à peu près la même qu'hier, mais cependant il faut constater une reprise très accentuée du travail. Il y a environ 6.000 ouvriers dans les chantiers.

Aucun incident sérieux ne s'est produit ce matin.

Le service d'ordre est le même que les jours précédents.

La démarche des délégués

Paris. — Au sujet de la démarche des délégués, ce matin, auprès des ministres, on nous communique la note suivante :

Les délégués du comité central de la grève se sont rendus, ce matin à 11 h., auprès du ministre des travaux publics pour lui exprimer les doléances des corporations en grève et lui demander la mise en régie des travaux entrepris par les compagnies de chemins de fer.

Ils ont été présentés à M. Godin par M. Navarre, président du conseil municipal de Paris et par M. Thuillier, président du conseil général de la Seine, accompagnés des membres de leur bureau.

Voici la note communiquée à 3 heures sur cette entrevue par le ministère des travaux publics :

« Le ministre des travaux publics a reçu ce matin les bureaux du conseil général de la Seine et du conseil municipal de Paris qui lui ont présenté les délégations des ouvriers grévistes. Ils se sont entretenus de la situation et de la reprise croissante des travaux. »

M. Navarre, que nous avons pu rencontrer, nous a déclaré que le ministre s'est déclaré impuissant à intervenir en raison des contrats qui lient les compagnies et la ville et les entrepreneurs.

Comme son collègue des travaux publics, M. Maruéjouls, ministre du commerce, avait accordé ce matin une audience aux délégués grévistes, mais par suite d'un malentendu, les délégués ne se sont pas trouvés au rendez-vous qui leur avait été fixé au ministère du commerce par les bureaux des conseils municipal et général.

Par suite, l'entretien convenu entre le ministre du commerce et MM. Navarre et Thuillier n'a pu avoir qu'un caractère officieux.

Le ministre a communiqué aux deux présidents les renseignements rassurants qu'il venait de recevoir sur la reprise des travaux dans les chantiers de l'Exposition.

C'est ainsi que les chantiers des Champs-Elysées comptent aujourd'hui plus d'ouvriers qu'il n'y en avait avant la grève.

Une intervention du ministre n'avait donc plus de raison d'être en ce moment.

Délégations aux ministères

Paris. — Une délégation du comité des membres de la grève, accompagnée des membres du conseil municipal et du conseil général s'est rendue ce matin à 11 heures auprès des ministres du commerce et des travaux publics. MM. Godin et Maruéjouls ont reçu les délégués des grévistes.

Ceux-ci ont demandé la mise en régie des chantiers de l'Exposition et de la cour des comptes et l'application stricte des prix de série de 1882 pour toutes les corporations du bâtiment.

Les ministres ont promis d'étudier la question tout en ne cachant pas la difficulté presque insurmontable qu'elle soulève.

A la Bourse du Travail

Les serruriers réunis dans la grande salle de la Bourse du Travail ont mis à l'index un groupe d'ouvriers de leur corporation qui continuent leur travail en s'engageant à verser dans la caisse de la grève le produit d'une heure de travail par jour.

M. Brunet a fait la déclaration suivante au nom du comité central de la grève :

« Le comité central a vu le ministre des travaux publics.

« Les délégués du comité central accompagnés des membres du bureau du conseil municipal et du conseil général ont été reçus au ministère à 11 heures 30 et ont déposé entre les mains du ministre les revendications des travailleurs en grève.

« Le comité constate une fois de plus que le ministre ne peut donner aucune garantie sur l'acceptation de ses revendications, tout en les considérant comme légitimes.

« Le comité croit devoir se maintenir sur le terrain de la grève générale et engage les travailleurs à respecter les principes de la solidarité qui les ont unis jusqu'à ce jour. Courage camarades.

« A demain la décision du conseil des ministres. »

Un incident ce produit. Dans l'assistance on remarque la présence d'une personne étrangère. Désignée par quelques ouvriers elle est violemment expulsée de la salle.

M. Renault recommande le calme aux grévistes malgré les menaces dont ils sont l'objet. Il croit savoir, en effet, que le gouvernement a l'intention de dissoudre le syndicat national des chemins de fer, qui s'occupe de questions internationales. Il en serait de même pour le comité central de la grève générale, nommé en contradiction avec les dispositions de la loi de 1884.

M. Marseillais, délégué des terrassiers, annonce que ceux-ci sont résolus à reprendre le travail, leurs ressources étant épuisées.

M. Renault, également délégué des terrassiers, a combattu cette déclaration, et a déclaré que si les terrassiers retournaient sur les chantiers, ils seraient débauchés par la grève générale.

Après quelques paroles prononcées par le président des terrassiers. M. Renault est venu déclarer que dans les circonstances actuelles les terrassiers avaient besoin de l'aide de tous et qu'il avait encore ce matin décrété la grève.

Il résulte de tout ceci, dit-il, que dans le cas où les corporations y compris les chemins de fer ne se mettraient pas en grève dans le plus bref délai les terrassiers continueraient probablement la lutte et ce serait le commencement d'une désagrégation complète.

Plusieurs orateurs se sont fait entendre, les uns disant que la limite est franchie, que la bourgeoisie n'a pas voulu céder ce matin par l'organe du ministre des travaux publics et que c'est la guerre sans merci.

Les autres moins nombreux se montrant partisans d'une reprise du travail. L'opinion des premiers a prévalu et les autres ont quitté la salle sous une bordée de huées et de coups de sifflets. L'ordre du jour suivant a été ensuite adopté :

« Les serruriers réunis au nombre de 2000 à la Bourse du Travail, après avoir entendu les différents orateurs et le rapport verbal du comité central déclarent que les ministres ne voulant prendre aucune résolution ni engagement en faveur de leurs justes revendications s'engagent solidairement à la grève pour faire aboutir ces revendications et se donnent rendez-vous pour demain jeudi à la Bourse du Travail, à deux heures.

Nouvelles grèves

Paris. — La grève des métallurgistes est dès à présent décidée. De nouvelles grèves sont également probables, celles des électriciens et des tapissiers notamment.

Cette dernière entraînerait sans doute le chômage de tout l'ameublement.

Les entrepreneurs

Une délégation des entrepreneurs municipaux a été reçue cette après-midi par le préfet de la Seine. Tous les chefs des services techniques de la ville de Paris assistaient à l'entrevue.

Il résulte des renseignements recueillis que les entrepreneurs s'inclinent devant la mise en demeure qui leur a été notifiée et qu'ils sont prêts à reprendre les travaux en payant aux ouvriers les prix de série de la ville.

Un blâme aux charpentiers

Toutes les corporations réunies à la Bourse du travail ont été unanimes à blâmer les charpentiers qui ont refusé de faire cause commune avec eux, et aucune ne veut accepter les souscriptions provenant de cette corporation.

Les chemins de fer

Paris. — Les réponses des sections de province au comité central du syndicat des chemins de fer arrivent lentement et en grande majorité défavorables à la grève.

On croit néanmoins que le secrétaire général, M. Guérard, et son conseil seraient disposés à passer outre et à proclamer d'ici peu la grève de leur propre autorité.

Dans ces conditions, il est certain qu'il serait désavoué et qu'aucun agent sur le réseau ne serait tenté de le suivre.

Grève de blanchisseuses

Une nouvelle corporation vient de se mettre en grève. C'est celle des blanchisseuses de la commune de Bougival, près Paris, qui ont quitté le travail ce matin.

Ce matin, sont arrivées plusieurs centaines de brigades venant de diverses villes de la Somme, de la Seine-Inférieure et de l'Aisne.

LE Pèlerinage ouvrier à Rome

QUATRIÈME JOURNÉE

Dès sept heures tous nos pèlerins sont debout ; ils assistent à la messe à Saint-Pierre, à l'hôtel de Sainte-Pétronille ; puis après le petit déjeuner ils peuvent se rendre où ils veulent jusqu'à l'heure du repas qui est fixé à 10 heures. Les uns visitent en détail la basilique et font l'ascension de la coupole, les autres prient aux autels indulgenciés ou vont chez des commerçants recommandés comme bons chrétiens pour y acheter des objets de piété et des images de bénédictions.

Un assez grand nombre de pèlerins se rendant à la chapelle provisoire du Sacré-Cœur de Jésus pour les âmes du Purgatoire, située dans le quartier neuf sur le quai de la rive droite. Là, en effet, s'est passé le 2 juillet de l'année dernière un événement qu'un grand nombre de Romains considèrent comme miraculeux. Le feu fut mis par un clerge à une tenture qui encadrait le tableau vénéré de Notre-Dame du Rosaire, libératrice des âmes du Purgatoire. La draperie fut en partie brûlée, mais non seulement le tableau n'eut aucunement à souffrir des flammes, mais sur le mur voisin fut tracé par le feu et la fumée un dessin bizarre et colorié, dans lequel on croit voir une figure humaine contractée par la douleur.

Prévenu de notre présence, le R. P. Jouet, recteur de l'Eglise et originaire du diocèse de Marseille, se mit à notre disposition, et avec la meilleure grâce du monde nous fournit toutes les indications que nous pouvons désirer.

Nous avons vu le dessin mystérieux et aisément reconnu l'image d'une physionomie humaine, dont l'expression serait plutôt douce et résignée. Depuis l'an dernier, paraît-il, les traits de la figure iraient en se précisant, en même temps qu'ils deviendraient moins douloureux. Il ne nous appartient pas d'en dire davantage et de nous prononcer sur une question de cette nature. Ajoutons toutefois que des grâces nombreuses ont été obtenues par cette chapelle du Sacré-Cœur qui ne tardera point à être remplacée par une magnifique église de style romain-byzantin.

A dix heures, les pèlerins prennent leur repas, puis, accompagnés de guides, ils vont en voiture visiter les pieux monuments de la ville, merveilles incomparables ornées de tous les chefs d'œuvre des peintres et des sculpteurs et surtout pour le chrétien sanctuaires vénérés à cause des reliques qu'ils renferment et des touchants souvenirs qu'ils rappellent. Pour quelques jours toutes les préoccupations matérielles sont oubliées ; chacun ne s'intéresse plus qu'aux aspirations de son âme et se laisse aller à cette douce joie de ne penser qu'à Dieu et à Celui qui le représente si saintement et si noblement ici-bas.

Tandis que les pèlerins visitent les vieilles basiliques, et prient aux tombeaux des martyrs, M. Harmel et les siens s'occupent de procurer à nos compatriotes le moyen de tout voir dans les églises de Rome.

Grâce aux permissions accordées par le cardinal-vicaire, le pèlerin français a le droit de pénétrer partout ; à l'Ara Cœli, il peut baiser la statuette du Bambino ; à Sainte Croix de Jérusalem, les femmes elles-mêmes, contrairement aux usages locaux, assistent à l'ostention des reliques ; au Vatican, enfin, sauf dans les appartements particuliers de Léon XIII, il est loisible de circuler de toute part dans les vastes couloirs et les innombrables salles du palais pontifical. Quel autre souverain accorderait pareil honneur à des ouvriers vêtus de simples vestons de travail, et en ce fait symbolique, comment ne verrions-nous point l'indice des temps nouveaux, dont la caractéristique sera la direction féconde donnée à la démocratie par l'Eglise.

En notre demeure de la Via di monte Tarpeo, se rendent chaque jour les notabilités les plus éminentes de l'Eglise, heureuses de conférer avec le Bon Père et de lui témoigner leur affectueuse admiration, et tous les Français de passage se font un devoir de lui présenter leurs hommages. C'est le comte Agliardi, neveu d'un des cardinaux les plus dévoués aux idées qui nous sont chères, qui vient nous présenter M. l'abbé Murri, le jeune et distingué directeur de la *Cultura Sociale* (revue catholique sociale de Rome) ; c'est M. l'abbé Gayraud, député de Brest, qui nous entretient des choses de France et nous parle de l'audace des sectaires et aussi de la faiblesse coupable de certains modérés ; c'est Mgr Grouard, de l'ordre des oblats de Marie, vicaire apostolique de l'Athabaska Mackenzie, qui nous dépeint les mœurs primitives des pauvres sauvages de l'Amérique du Nord, dépourvus de plus d'une chose utile au bien être matériel, mais fidèlement dévoués à la foi catholique. Malgré les efforts de deux évêques anglicans, les hérétiques ne sont pas arrivés à grouper autour d'eux dans cette région un millier de chrétiens, tandis que sur une population d'environ 16.000 personnes, plus de 10.000 sont aujourd'hui converties à la foi apostolique et romaine.

Nous écoutons avec une joie profonde les récits de ces hommes de Dieu et nous nous félicitons de cette union de bonnes volontés chrétiennes que nous sommes à même de constater chaque jour et qui nous présage le prompt relèvement de l'Eglise et sa propagation rapide jusqu'aux extrémités du monde.

CINQUIÈME JOURNÉE

Hier au soir, un dîner tout intime réunissait au réfectoire du Belvédère les membres de la Commission Romaine et les organisateurs français du pèlerinage.

C'était la première fois que nous assistions au repas des pèlerins et nous avons admiré avec quel ordre et quelle précision les sœurs de St-Vincent-de-Paul dirigeaient un si difficile service. Dans le fond de la salle, les drapeaux et les bannières des œuvres ouvrières formaient, autour d'un immense portrait du Pape, la plus belle et la plus précieuse des couronnes,

Tous nos pèlerins sont réunis, hommes du Nord et gens du Midi, Francs-Comtois et Bretons, Normands et Provençaux. C'est la France toute entière devant nous, représentée par une élite de vaillants chrétiens. Nous ne formons qu'une famille appelée par le Bon Père au commun banquet, image du banquet céleste.

Les trois chefs des trains, MM. les abbés Bonnaire, Garnier et Tournamille, rivalisent de dévouement et d'entrain. Ici ce sont nos braves ouvriers de St Chamond avec leur patron vénéré, M. Neyrand ; non loin d'eux les groupes d'Aix, avec M. l'abbé Rolland, de Marseille, de Nîmes, puis celui de Montpellier, formé grâce au zèle d'un simple ouvrier tailleur. Notre ami de Paloméra est à la tête des Charentais, le baron de Villebois-Mareuil conduit comme toujours les fidèles Angevins, M. Charpentier est avec les Tourangeaux, et M. l'abbé Maupetit et son frère avec les Limousins.

Nous saluons au passage les délégués de Bretagne, M. l'abbé Grail, curé de Ploudalmezeau, M. Michel, ancien notaire au Conquet et ces humbles cultivateurs revêtus de leur costume traditionnel, venus de si loin pour voir le Pape.

Le Nord lui aussi est largement représenté : Lille, Roubaix, Tourcoing ont envoyé des étudiants et des ouvriers et avec eux M. Stan Arnould, conseiller d'arrondissement de Tourcoing.

Louerai-je les ouvriers du Val-des Bois d'être venus si nombreux ? Plus qu'à tout autre il leur est doux d'accompagner la famille Harmel, dont ils sont en quelque sorte la garde d'honneur.

Quel regret pour nous de ne plus nous rappeler le nom de ce curé de campagne qui s'est fait suivre de deux pèlerins, son maire et son adjoint ! Citons du moins le nom de l'abbé Lévêque qui est parvenu à La Ferté-Macé, petite ville de cinq mille âmes, à réunir pour le voyage à Rome quinze de ses paroissiens.

Que Lyon ne soit pas non plus oublié, ni toute la région de l'Est, ni ces braves du Dauphiné, qu'accompagne l'abbé France, l'intrépide directeur de la *Croix de l'Isère*. Mais comment avons-nous parlé du Midi sans citer notre ami Baquet, à peine remis de l'accident qui lui est survenu l'an dernier alors qu'il préparait le pèlerinage de Lourdes ? A son appel ont répondu de nombreux Toulousains, membres pour la plupart de l'Union Fraternelle.

Cette énumération est forcément bien incomplète ; combien en est-il qui, durant des mois ont chaque jour eu leurs pensées tournées vers le Vatican et dont les noms ne sont indiqués par personne. Cela importe peu du reste à ces grands chrétiens, qui ne désirent qu'être inscrits là-haut sur le livre de vie.

Vers le milieu du repas, le R. P. Jules cède le fauteuil présidentiel à un archevêque romain, Mgr Pifferi, sacriste du Pape qui a l'amabilité de venir nous rendre visite.

Au dessert, M. Félix Harmel monte sur l'estrade réservée aux orateurs et prononce un vibrant discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier. En termes chaleureux et émus il salue les pèlerins venus de tous les coins de la France apporter au Saint Père joie et consolation.

Partout, dit-il, où il y a eu à la tête de nos œuvres des hommes de cœur, les pèlerins se sont levés ; car la France est toujours la terre féconde, pareille à ce rocher de l'Horeb, d'où Moïse fit jaillir une source d'eau abondante. Il suffit d'y parler des nobles causes pour y faire naître les dévouements chez les âmes généreuses. Il remercie tout spécialement cette phalange de prêtres vaillants qui, durant des mois, ont travaillé à recruter des pèlerins, n'ont été découragés par aucun obstacle et aujourd'hui sont heureux de conduire leurs compatriotes aux pieds du Souverain Pontife.

M. Félix Harmel remercie ensuite Mgr Pifferi d'avoir bien voulu, une fois de plus, témoigner par sa présence au milieu de nous de la sympathie qu'il éprouve pour les catholiques de France. Les Français sont heureux de l'accueil qui partout leur est fait à Rome, où sans cesse ils aiment revenir, car là se trouvent la vérité et la lumière. Là est le phare, dont les rayons puissants illuminent les cœurs.

En terminant son discours, dont chaque phrase est hachée par les applaudissements de l'assemblée, M. Félix Harmel rappelle les paroles gravées sur le piédestal qui supporte l'obélisque de la place Saint Pierre : « Le Christ est vainqueur, le Christ règne, le Christ commande ».

M. l'abbé Garnier prend ensuite la parole. Il déclare que le Bon Père est vraiment heureux d'avoir auprès de lui pour le seconder dans toutes ses entreprises celui qu'à juste titre on peut appeler le Bon Fils et il demande à tous les pèlerins d'acclamer la famille Harmel qui si courageusement s'est mise à la tête de la démocratie chrétienne. C'est à cette démocratie qu'appartient l'avenir, car le jour où la classe ouvrière saura ce qu'est vraiment la doctrine et la foi chrétiennes, ce jour-là le Christ sera vainqueur.

Sur la demande pressante de l'assemblée tout entière, le Bon Père se voit obligé de monter à la tribune. Une émotion profonde le saisit et du plus intime de son cœur d'apôtre jaillit quelques paroles de remerciement et de tendresse. Les pèlerinages de Rome, dit-il, sont la joie suprême de ma vie. Malgré des difficultés de toute nature nous sommes venus à Rome, parce que c'est ici qu'est le principe de la résurrection de la France. Et tous d'applaudir et d'acclamer le Bon Père.

Sur la proposition de M. l'abbé Bonnaire, un jeune prêtre du diocèse de Bordeaux, M. l'abbé Lamartine chante d'une voix harmonieuse et vibrante la belle cantate à Léon XIII, qui fut composée lors du pèlerinage de 1891. L'assistance entière reprend les dernières paroles de chaque couplet, et l'enthousiasme est à son comble quand au nom de la France nous redisons tous les paroles prophétiques :

Lève-toi, lève toi, tes fers sont brisés.

V. de C.

GUERRE & MARINE

L'escadre de Brest

Brest. — Le vice-amiral Sallandrouze de la Mornaix, nommé récemment au commandement en chef de l'escadre du Nord, arborera son pavillon sur le *Formidable* samedi prochain.

Le vice-amiral Barrera, commandant en chef de l'escadre du Nord, amènera son pavillon le 14 octobre.

L'« Iphigénie »

Brest. — La frégate *Iphigénie*, école des aspirants de 2e classe, ayant à bord les anciens élèves du *Borda* nouvellement promus, vient d'appareiller pour sa croisière annuelle.

L'*Iphigénie* va sur les côtes espagnoles et portugaises, au Sénégal et à Ste-Hélène. Elle sera de retour à Brest à la fin du mois d'avril prochain.

Départ du général Hagron

Paris. — Le général Hagron, ancien secrétaire du président de la République, a quitté Paris, ce matin, pour aller prendre le commandement de la 14e division à Belfort.

Il a été salué à la gare de l'Est par le général Bailloud, son successeur à l'Elysée.

Petites Nouvelles

Paris. — Les enfants du grand-duc de Russie, ont quitté Paris aujourd'hui par le Nord-Express, se rendant en Russie.

Marseille. — Le *Salazie*, des Messageries maritimes, venant de Bombay, est arrivé ce matin, avec 54 passagers. La traversée s'est effectuée sans aucun incident.

Paris. — Le contre-amiral Lefèvre, nommé chef d'état major du 1er arrondissement maritime de Cherbourg, a pris officiellement possession de ses fonctions, ce matin. Les honneurs militaires lui ont été rendus. Il a reçu le corps des officiers d'état-major.

Chronique Locale

Faculté des lettres. — *Baccalauréat.* — La date de la clôture des inscriptions pour la session de baccalauréat du mois de novembre prochain, qui avait été fixée primitivement au 20 octobre, est reportée au 15 du même mois.

Les caisses d'épargne. — Le *Journal officiel* donne ce matin les chiffres des opérations de la caisse des Dépôts et Consignations concernant les caisses d'épargne.

L'excédent des retraits, pendant les premiers jours du mois d'octobre, du 1er au 10, s'élève à 7.116.280 francs. Depuis le commencement de l'année, il s'élève à 79.792.884 francs.

Obsèques de M. François Milliat. — Hier matin ont eu lieu les funérailles de M. F. Milliat, le doyen de la meunerie régionale qui, après des débuts des plus modestes, était arrivé depuis longtemps à une grande situation commerciale.

Une nombreuse affluence avait tenu, en suivant le convoi, à montrer de quelle estime il jouissait dans notre ville.

Cartes de circulation à demi-place sur les chemins de fer. — M. le ministre des travaux publics vient d'homologer les modifications qu'à la suite des démarches de la chambre de commerce de Lyon, la Compagnie P.-L.-M., a proposées à ses tarifs, en vue de créer sur son réseau métropolitain, des cartes de circulation à demi-place.

Aux termes de ces propositions, les cartes valables pour un an, coûteront 240 francs en première classe, 160 francs en deuxième classe et 100 francs en troisième classe.

Moyennant le versement à la Compagnie d'une de ces sommes, le voyageur a le droit de circuler en tous les sens, pendant un an, sur le réseau P.-L.-M., en payant demi-place.

Le nouveau tarif de ces cartes de circulation est très avantageux pour les voyageurs ayant à effectuer de nombreux trajets. Aussi, la chambre de commerce de Lyon a demandé qu'il soit étendu aux autres réseaux des chemins de fer français.

Amélioration des quartiers Saint-Vincent et de la Martinière. — Le comité de défense des intérêts desdits quartiers a eu l'honneur d'être reçu aujourd'hui 12 courant en audience par M. le maire acquel il a soumis les doléances des intéressés relativement à l'impossibilité de procéder à l'exécution du projet par alignements successifs.

M. le maire a répondu que lui-même était pénétré de cette impossibilité et que son rapport voté par le conseil municipal dans sa séance du 27 septembre dernier avait dû être mal interprété, puisque l'administration, le conseil municipal et lui-même ont toujours été d'accord pour effectuer le projet en bloc et dans le plus bref délai possible selon les exigences légales.

Les accidents de la circulation. — Un bicycliste, Auguste Bonnard, 46 ans, est tombé en passant sur l'avenue de Saxe, près du cours Morand, dans une tranchée de la Compagnie des Tramways. Il ne s'est que légèrement blessé au genou gauche, mais sa machine a été fortement détériorée.

— Le tramway électrique de Saint-Clair a déraillé en face du n° 21 du quai de l'Hôpital. Il n'a été remis sur la voie qu'après une demi heure de travail.

— Rue de la République, les tramways ont été obligés d'interrompre leur marche pendant une dizaine de minutes à la suite de la présence sur la voie d'un fiacre dont une roue avait été subitement mise hors de service.

Coup de couteau. — Hier soir, vers 7 heures, François Deschamps, 23 ans, pêcheur, se présentait au poste de police en déclarant qu'il avait frappé un sieur Camille Lecard, 19 ans, pêcheur lui aussi, d'un coup de couteau au ventre.

Voici dans quelles circonstances :

En passant dans la rue Saint-Georges, le jeune Lecard avait provoqué et menacé le sieur Deschamps avec lequel il était en très mauvais termes, il avait même sorti un couteau pour l'en frapper. Son adversaire, effrayé, avait alors pris les devants et l'avait atteint au ventre avec un petit couteau de cuisine.

Le jeune homme s'affaissa et fut transporté immédiatement à une pharmacie voisine.

La blessure était moins grave qu'on ne l'avait cru tout d'abord, puisqu'après un sérieux pansement à l'Hôtel-Dieu, la victime se sentit capable de retourner à son domicile.

Pendant ce temps, le commissaire de police ouvrait une enquête qui a abouti, jusqu'à maintenant, à la mise à sa disposition du sieur Deschamps.

Aux Dames — Les Grands Magasins « A la Scabieuse » ont l'honneur de donner avis que les modèles pour la saison d'automne, en *Robes, Confections et Chapeaux*, sont montrés seulement dans les salons du 1er étage, afin de s'en réserver l'exclusivité.

Terrible accident de tir. — Un terrible accident est survenu, à Chaumont, pendant les exercices de tir du 52e territorial.

Ce régiment faisait des exercices de tir au lieu dit La Vendue, lorsqu'un dérangement se produisit dans la culasse mobile d'un fusil Lebel.

L'armurier fut appelé aussitôt pour examiner l'arme sur place. Mais tandis qu'il la manipulait, ayant laissé par mégarde une cartouche dans le fusil, le coup partit au milieu d'un désarroi général.

Le premier émoi passé, on constata que deux soldats gisaient ensanglantés. La balle Lebel les avait traversés l'un et l'autre.

De ces territoriaux, l'un, nommé Sonthonnax, avait été tué raide, la poitrine percée de part en part. L'autre, nommé Joseph Holl, avait une épaule fracassée.

Le malheureux a été transporté à l'hôpital dans un état très grave.

M. Sonthonnax, qui vient de périr dans ces tragiques circonstances, était bien connu dans notre ville. Il était employé de la mairie du cinquième arrondissement, distributeur du bureau de bienfaisance et contrôleur du droit des pauvres. Il habitait 15, rue de l'Alma. Il laisse une femme et deux enfants en bas âge.

L'autre territorial, M. Joseph Holl dangereusement blessé par la même balle, est employé dans une brasserie de notre ville.

Les familles de ces malheureux ont été prévenues par l'intermédiaire du bureau de la Place.

Agression nocturne. — Hier matin, à trois heures, M. François Feuillade, âgé de 32 ans, tuilier demeurant chemin de Gerland, a été assailli devant la porte de son domicile par les nommés F..., vingt-cinq ans, pisteur, L..., vingt-neuf ans, ouvrier en sparterie, et la fille G..., maîtresse de ce dernier.

M. Feuillade, qui a reçu de graves contusions à la tête, a appelé au secours ; deux gardiens de la paix sont accourus. Ils ont arrêté la fille G..., qui a été écrouée.

M. Moine-Picard, commissaire de police du quartier Saint-Louis a ouvert une enquête.

A l'Hôtel-Dieu. — On a admis à l'hôpital le sieur Ferrand Gay, 20 ans, employé au Factage lyonnais. (Fracture du bras gauche en déchargeant une voiture de déménagement) ;

Joseph Boudet, 36 ans, sans profession, (trouvé malade dans la rue Moncey) ;

Sophie Mijon, 51 ans, ménagère (prétendait ne pouvoir gagner son domicile, avenue Thiers, 40) ;

François Durand, 24 ans, boulanger. (Le malheureux garçon était tombé de faiblesse dans la rue Garibaldi.)

Théâtre des Célestins. — *Le Monde où l'on s'ennuie* remporte chaque soir un immense succès au Théâtre des Célestins. Ce soir, la troisième représentation aura lieu à 8 h. 1/2. On commence par un petit acte de Dencourt *Rien pour Rire*. Comme artistes principaux, Mmes Diloa, Caveil, Bergeot, MM. Daragon, Dubosc, Perny, etc.

Samedi prochain 15 courant, *La Goualeuse*, le triomphe de la semaine dernière, sera joué avec les mêmes artistes.

Nous attendons avec impatience *Le Dindon*, qui nous est annoncé pour une date prochaine. Cette désopilante comédie fut jouée de nombreuses fois au théâtre du Palais-Royal. Nous ne doutons pas de son succès aux Célestins.

Enfin, on répète avec ardeur *Ruy-Blas*, *Famille* et *Les Pirates de la Savane*.

Dimanche, matinée à 2 heures, *Le Monde où l'on s'ennuie*.

Bureau de location tous les jours de 10 h. du matin à 7 h. du soir.

Vice, Acreté du sang guéris par le *Dépuratif de l'Éléphant*, 6, r. St-Côme. Consultations grat.

NOUVELLE RÉDUCTION des PRIX Pharmacie du Serment, 22, rue Lanterne

CHABLY ! QUINA DÉLICIEUX

HERNIES 30 ans de succès sans opération et souvent en 15 jours, guérison radicale (supprimant les bandages). Les preuves irréfutables sont à l'appui. Dr GAILLARD, de l'Université américaine de Philadelphie, médecin de la Faculté de Montpellier, 1, quai Charité, à LYON.

Un Meurtre à Romans

Romans. — Hier matin, le nommé Milliat, âgé de 28 ans, plâtrier, frappait à la pharmacie de la place de la République, pour réclamer des soins.

Le docteur Mongin appelé, fit immédiatement transporter Milliat à l'hôpital. Il constata de nombreuses contusions sur le corps et un coup de couteau ayant perforé le poumon.

A la suite des déclarations de la victime, les nommés Guibert, âgé de 25 ans, demeurant rue de l'Infirmerie, et Charrignon, chiffonnier, âge de 35 ans, ont été arrêtés.

Guibert paraît être le principal auteur du meurtre.

Malgré les dires de Milliard, qui du reste, varie dans ses affirmations, il paraît établi que le crime n'a pas été commis rue du Mouton ni rue du Faseau, mais bien rue de l'Infirmerie.

Il est plus que probable que cette agression est survenue à la suite d'une querelle assez fréquente chez les gens de cette sorte, car tous appartiennent à la catégorie des escarpes fournie par les souteneurs.

Guibert a réussi à s'esquiver, alors qu'hier soir un agent le faisait sortir de sa cellule. Son signalement est lancé de tous côtés, mais malgré toutes les recherches, il a été impossible de le retrouver.

Il est impossible qu'il puisse se soustraire à la surveillance dont il est l'objet.

Mon MOLIN FRÈRES 85, rue Hôtel-de-Ville — Place des Jacobins Maison Spéciale de LINGERIE Haute Nouveauté POUR DAMES

Dernière Heure

Appel d'officiers de réserve

Paris. — Le ministre de la marine a décidé qu'une inspection générale des officiers de réserve de l'armée de mer présents en France, en Algérie, en Corse et en Tunisie, sera passée le 28 novembre.

Les officiers devront se présenter à l'inspecteur en petite tenue, sans armes, dans les localités qui leur seront ultérieurement indiquées.

Les officiers, qui ont quitté le service actif depuis le 1er janvier 1898 et ceux qui ont accompli une période d'instruction dans le courant de la même année, seront dispensés de cet appel.

En Allemagne

Berlin. — On commente beaucoup le fait que, pendant son récent séjour à Domeuter, l'empereur Guillaume n'a pas voulu voir le comte Guillaume de Bismark, premier président de la province.

On considère ce fait comme la première preuve que l'empereur est très mécontent contre la famille de Bismark et des incidents qui ont accompagné la mort de l'ancien chancelier.

Berlin. — Une maison de Berlin vient de terminer, il y a quelques jours, la construction d'un bateau sous-marin qu'elle a offert en vente à l'amirauté allemande.

Ce bateau, qui a un équipage de 3 hommes, vient de faire ses essais.

Il est resté 3 heures à une profondeur de 2 à 3 mètres.

Ces essais, paraît-il, ont été satisfaisants.

LE PÈLERINAGE OUVRIER

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Rome, 12 octobre.

Le Pape et l'Allemagne

On dément que les relations soient rompues avec Berlin. Le Saint Père, un peu fatigué de la grande audience, ne reçoit pas aujourd'hui.

Des félicitations sont adressées aux organisateurs des pèlerinages.

Le pèlerinage anglais

Rome. — Le pèlerinage à Rome des Français a ouvert une série, en cette saison que l'on dirait printanière, série qui promet de continuer.

Aujourd'hui même, pendant que le groupe de Lyon s'apprête à partir et en attendant demain le départ des groupes de Paris et de Marseille, j'apprends l'arrivée d'une centaine de pèlerins anglais représentant l'Association catholique anglaise.

Ils sont conduits par le R. P. Bonin, supérieur des missions fondées par le vénérable Pallotti.

Remerciements officiels

Rome. — La *Provincia de Brescia*, reproduite par l'*Osservatore catolico*, affirme, d'après une correspondance de Rome, que le gouvernement français a envoyé ses remerciements au Pape pour l'accueil fait aux pèlerins français.

Les troubles de Crète

Les renforts en Crète

Toulon. — Le contingent français destiné à l'île de Crète est beaucoup plus important que les dépêches de Toulon ne l'indiquent.

A part le personnel de l'état-major et l'approvisionnement expédié par le *Shamrok* avec munitions et rechange pour l'amiral Pottier, le bataillon devra être complété par l'envoi prochain d'un second contingent.

Le gouvernement français qui a insisté pour obtenir des puissances l'adoption collective du principe de l'évacuation des troupes ottomanes tient à faciliter par un concours très effectif cette retraite.

La situation intérieure

Athènes. — Les nouvelles arrivant de Crète annoncent que les habitants chrétiens manifestent une grande allégresse depuis qu'ils connaissent les résultats des négociations des puissances et la prochaine évacuation de l'île par les Turcs.

Les autorités musulmanes de l'île continuent, pour éviter toute panique, d'assurer les habitants turcs de la protection toujours constante du sultan.

Le Ras Mangascia révolté contre le Négus

Rome. — Une correspondance de Massaouah publiée par la *Tribuna* annonce que le ras Mangascia s'est déclaré ouvertement rebelle au négus.

Depuis le mois de mars dernier, le roi du Tigré avait été souvent mandé à Addis-Abeba, mais aujourd'hui sous divers prétextes, il n'a plus répondu aux demandes du négus qui s'en est formalisé ayant compris les véritables intentions de Mangascia, mais soit par l'intervention de l'impératrice Taïtu qui possède le cœur de Ménélik et qui avait toujours protégé le fils du négus Joannès, soit par un prétendu défi au négus de recourir aux armes, un conseiller de paix fut choisi dans la personne de Tesfaï-Antalo, mais jamais conseiller ne fut plus malheureux. Le pauvre Tesfaï fut emprisonné et condamné à la relégation perpétuelle par le terrible Mangascia et les terrains que l'impératrice Taïtu possède dans le Tigré furent occupés par les soldats du ras. La rébellion ne saurait être plus manifeste.

LA GRÈVE PARISIENNE

M. Brisson et la grève

Paris. — M. Brisson, président du conseil, a reçu cet après-midi, à 4 h. 30, les bureaux du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine. Aucun délégué du comité de la grève n'était présent.

MM. Navarre et Thuillier ont longuement entretenu M. Brisson de la grève et ont exposé les revendications des ouvriers notamment en ce qui concerne la mise en régie des travaux de la ville de Paris et de la question de l'inscription des conditions de travail dans le cahier des charges des travaux de la ville de Paris et du département de la Seine.

M. Brisson a déclaré qu'il allait conférer avec le préfet de la Seine, au sujet de l'exécution de la décision du conseil municipal relative à la mise à la régie. Quant aux conditions du travail, M. Brisson a fait observer que cette question était plus particulièrement de la compétence du ministre des travaux publics, et que le conseil des ministres aurait à s'en occuper prochainement.

L'entrevue a duré une heure environ.

Tout ou rien

Paris. — Toutes les corporations qui ont tenu des réunions à la Bourse du Travail ont voté des ordres du jour comportant la continuation de la grève à outrance.

Pour les corporations autres que les terrassiers, des adhésions toujours nouvelles arrivent des syndicats ouvriers et chose dont on pourrait s'étonner les divers entrepreneurs et patrons ne semblent pas se préoccuper de la situation.

Quelques patrons serruriers néanmoins ont fait savoir aux ouvriers qu'ils donneraient les prix convenus mais les ouvriers ont la prétention d'obtenir des syndicats des chambres patronales l'adhésion formelle aux tarifs de 1882. C'est aux patrons à s'entendre avec les syndicats respectifs à ce sujet. « Tout ou rien » telle est la devise des ouvriers.

Chaque jour de retard peut amener des complications nouvelles, et il semble que c'est au syndicat patronal et non aux individualités à prendre des décisions.

M. de Selves doit se rendre dans la soirée au ministère de l'intérieur pour conférer avec le président du conseil au sujet de la mise en régie des travaux de la ville de Paris.

Le salaire minimum

Paris. — Dans la dernière législature, la commission du travail avait, sur la proposition de M. Lazies conclu à l'adoption d'une proposition de loi portant que tous les travaux neufs ou d'entretien crédités sur le budget ordinaire ou sur fond d'emprunt soient faits en régie, ou données par adjudication d'Etat.

Les départements et les communes devront :

1° Accorder ou exiger qu'on accorde aux ouvriers un jour de congé par semaine ;

2° Abolir le marchandage, conformément au décret de la loi du 2 mars 1848 et de l'arrêté du gouvernement provisoire du 11 mars 1848.

Une autre disposition laissait la facilité aux départements et aux communes d'insérer dans le cahier des charges des travaux en série ou par adjudication des clauses relatives à la fixation des salaires, la détermination de la durée de la journée de travail et de toute autre clause qui serait de nature à assurer à la fois, la bonne exécution des travaux et les conditions des paiements du salaire, l'organisation du travail et d'hygiène en faveur des ouvriers.

Cette proposition n'ayant pu venir en discussion avant l'expiration des pouvoirs de la chambre de 1893 s'est trouvée frappée de caducité.

MM. Navarre et Thuillier ont, dans leur entrevue avec le président du conseil, demandé que le gouvernement prenne, dès la rentrée, l'initiative du dépôt d'un projet qui reproduise les dispositions de la proposition de la commission du travail, dispositions qui donnent selon eux satisfaction aux desiderata de la classe ouvrière.

La situation

Paris. — La situation de la grève dans la banlieue de Paris tend à s'améliorer par certains cotés, mais par d'autres elle reste très grave.

A St-Denis, Aubervilliers, Clichy, Levallois-Perret, on a apposé des affiches invitant les ouvriers à travailler sans crainte.

D'autre part certains pamphlets invitent à la grève générale.

Les ateliers de la Compagnie du gaz de la plaine St-Denis et du Landit continuent à être gardés par une compagnie sous les ordres d'un capitaine.

La raffinerie parisienne à Saint-Ouen et à Clichy est également gardée par la troupe.

La garnison de Courbevoie fait des marches continuelles sur Gennevilliers dans les chantiers d'extraction de sable.

La garnison de Saint Denis est encore complétée par des détachements de gendarmerie venus des environs.

L'autorité supérieure, en face des efforts considérables qui sont faits dans la banlieue pour amener la grève des employés de chemins de fer, veille sous les armes.

Nous sommes en mesure de déclarer que cette grève de chemins de fer ne peut pas aboutir et quelle n'aura pas lieu.

Les métallurgistes

Paris. — La réunion la plus importante de la soirée a été celle des ouvriers de la métallurgie, fédération qui comprend plusieurs milliers d'adhérents.

Cette réunion a eu lieu à la salle des grèves, trop petite pour contenir les 4 000 compagnons qui s'y pressaient.

La question de la grève générale a été la seule à l'ordre du jour. Après l'audition de plusieurs orateurs, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Considérant que, depuis 50 ans que le suffrage universel est établi en France, les mandataires du peuple n'ont jamais rien fait pour améliorer le sort des travailleurs, déclarent qu'ils sont décidés, à partir de demain, à faire leurs affaires eux-mêmes et s'engagent à faire la grève générale des travailleurs et à cesser demain tout travail. »

La sortie s'est effectuée sans incident. L'adhésion formelle à la grève générale de la métallurgie donne un appui considérable à la cause de la grève et peut entraîner à sa suite d'autres corporations hésitantes.

L'importance de cette décision n'échappera à personne et l'on ne peut augurer là où le mouvement s'arrêtera.

L'AFFAIRE DREYFUS

MERCIER PARLERA-T-IL ?

Du *Courrier du Soir* :

On s'accorde à penser que le général Mercier a des raisons de ne pas répondre d'une façon favorable aux propositions qui lui ont été transmises de la part du gouvernement.

Il pourrait bien en effet ne pas toujours rencontrer des ministres du genre de M. Viger pour lui répondre.

Le général Mercier est tout disposé à fournir de loyaux éclaircissements sur sa conduite.

Il a la conscience d'avoir bien agi.

Qu'attend-on pour lui en fournir l'occasion ?

On peut être assuré qu'ensuite il ne cherchera pas à compliquer son affaire par des bruits désormais inutiles.

AU CONSEIL GÉNÉRAL D'ALGER

Alger. — Le conseil général a adopté par 20 voix contre 4 le vœu suivant :

En présence des attaques ignobles qu'une presse stipendiée par un syndicat cosmopolite ne cesse de diriger contre l'armée et contre la patrie, le conseil général proteste de toutes ses forces contre cette campagne et affirme son entière confiance dans l'armée pour la défense du drapeau national. Il invite le gouvernement à sévir avec toute la rigueur possible contre les cosmopolites du syndicat qui constituent un véritable danger public, et vote l'adresse suivante :

« Le conseil général d'Alger adresse l'expression de son admiration et de sa patriotique confiance au commandant Marchand. Il exprime l'espoir qu'il sera fermement soutenu au poste qu'il a su conquérir pour la France et pour la civilisation. »

Cette adresse a été adoptée à l'unanimité.

Deux autres vœux intéressants ont été renvoyés à une commission pour être rapportés. Le premier concerne l'institution de deux degrés dans la naturalisation et de la façon dont sont conférés les droits politiques.

Le deuxième demande la revision de la loi de naturalisation et stipule que les naturalisés ne pourront avant la troisième génération occuper aucune fonction législative ou d'administration.

LE DÉCRET CRÉMIEUX

Oran. — Le conseil général d'Oran a voté, à l'unanimité moins une voix, un vœu tendant à l'abrogation du décret Crémieux.

FIN DES DEPÊCHES DE NUIT

DÉPARTEMENTS

(DE NOS CORRESPONDANTS)

ISÈRE

Grenoble. — *Dans l'armée.* — M. Mignucci, officier d'administration adjoint de 1re classe dans la 15e région, a été désigné pour la 14e région.

— *Association du commerce et de l'industrie.* — Nous apprenons avec plaisir que l'Association du commerce et de l'industrie déjà récompensée en 1897 à l'Exposition de Bruxelles, vient d'obtenir une médaille d'argent à l'exposition de Dijon pour les travaux qu'elle y avait envoyés.

— *Un officier japonais à Grenoble.* — Le capitaine Kakizaki, de l'infanterie japonaise, a été autorisé par le ministre de la guerre à visiter les casernes et établissements militaires de Grenoble.

L'officier japonais a été reçu lundi matin par M. le colonel Michel, du 140e d'infanterie, qui a bien voulu charger M. le capitaine Lemaître de lui servir de cicérone.

— *Accident de tramway.* — Hier soir, vers 7 h. 1/4, le tramway à vapeur de Sassenage a tamponné une charrette. Le choc renversa le véhicule sur la chaussée et le conducteur qui dormait sur la voiture se fit en tombant quelques contusions.

Des premiers renseignements fournis, il paraîtrait que le mécanicien du tramway à vapeur ne peut en aucune façon être rendu responsable de l'accident, le conducteur de la charrette ayant négligé d'éclairer sa lanterne.

Saint-Marcellin. — *Service sanitaire.* — M. le préfet de l'Isère, vu le rapport de M. Dorly, vétérinaire, chargé du service sanitaire à Saint-Marcellin, signalant la fièvre aphteuse dans diverses communes des cantons de Pont-en-Royans et de St-Marcellin ;

Vu les propositions de M. l'inspecteur départemental du service des épizooties ;

Considérant qu'il y a lieu de prescrire les mesures sanitaires nécessaires en vue d'enrayer la maladie dont il s'agit.

Arrêté : Article premier. — Seront suspendues jusqu'à nouvel ordre les foires et marchés aux bestiaux des communes des cantons de Pont-en-Royans et de St-Marcellin.

UN VIEUX MARIN miraculeusement guéri de plusieurs maladies incurables, a fait le serment d'employer le reste de ses jours à faire connaître à tous ceux qui souffrent, la bienfaisante découverte à laquelle il doit son salut, et qui assure la guérison radicale de toute maladie causée par VICES DE SANG, Dartres, Boutons, Rhumatismes, Asthme, Bronchite, Gastrite, Anémie, Goître, Maladies secrètes, etc.

Ecrire : L. Gervat, 45, rue de la République, Lyon.

Réponse explicative. Brochure gratis.

ÉTAT CIVIL DE LYON

FUNÉRAILLES DU 12 OCTOBRE 1898

Premier arrondissement. — Joseph Perigny, comptable, 29 ans, église Saint-Polycarpe, f. 7 h. — François Gautier, tourneur, 57 ans, bgul. Ste-Catherine, 13, f. 11 h. — Geneviève Bonnivard, 54 ans, tisseuse, 5, rue Mulet, f. 1 h.

Deuxième arrondissement. — Merle, concierge, 64 ans, rue de la Bourse, 29, 9 h. — Ep. Bonnassieux, s. p., 50 ans, rue Marc-Antoine-Petit, 47, 11 h. — Henri Biessy, 16 m., 11, rue Smith, 1 h. — Charles Boury, 1 1/2, Charité, 7 h. — Albert Biaffard, 3 ans, Charité, 3 h. — Vve Collomb, 78 ans, Charité, 3 h. — Jeanne Prat, 8 ans, rue de la Charité, 41, 2 h.

Troisième arrondissement. — Usson, empl. ch. de fer, 44 ans, av. des Ponts, 201, 9 h. — Joseph Riviglio, 10 mois, 69, rue Villon, f. 1 h.

Quatrième arrondissement. — Louis Chatelain, rentier, 73 ans, grande-rue de la Croix-Rousse, 53, f. 10 h.

Cinquième arrondissement. — Juliette Ogier, 16 mois, rue du Pont-de-la-Gare, f. 9 h. — Alexandre Curat, sans profession, 70 ans, quai de Vaise, 6, f. 11 h. — Vve Bretin, née Magdeleine Alberte, tisseuse, 62 ans, rue Saint-Georges, 43, f. 3 h.

Sixième arrondissement. — Jean-Baptiste Ribet, chauffeur, 65 ans, rue Ney, 39, f. 3 h. — Florentin Abrol, concierge, 40 ans, cours Lafayette, 163, f. 7 h.

Spectacles & Concerts

THÉATRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui, à 8 h. 1/2, *le Monde où l'on s'ennuie* pièce en 3 actes de E. Pailleron.

MUSIQUE MILITAIRE. — Kiosque de Bellecour. Tous les jours, de 4 à 5 heures du soir, concert par les musiques de la garnison.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE. — Tous les jours, dimanches et fêtes, ascension de 7 heures du matin à 5 heures du soir.

MÉNAGERIE PIANET, cours du Midi (côté Rhône), Perrache. — La plus ancienne, la plus complète, la plus variée, fondée en 1834. 150 animaux de toutes espèces. 1.200 mètres carrés de superficie. Chaque soir à 9 heures, brillante représentation. Le dompteur Pianet et ses fauves : dressage remarquable et sans charlatanisme.

Le Manteau féerique parmi les lions d'Abyssinie et le travail des lions dans l'obscurité, les dernières créations du dompteur Pianet. Repas des animaux. Exercices amusants de l'éléphant, d'un clown et d'un singe.

Tous les jours, à 3 h. 1/2, matinée. Les dimanches, matinée à 3, 4 et 5 heures.

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS. — Saison thermale du 1er mai au 30 octobre.

Etablissement thermal de premier ordre. Vastes piscines de natation.

MÉDECIN AVISÉ

Que toutes les mères ayant de l'inquiétude au sujet de la santé de leurs enfants, lisent attentivement la lettre suivante de M. Conchon, dont le petit garçon âgé de 11 ans, était éprouvé par une croissance trop rapide et était tombé dans un état de santé des plus alarmants.

Nous nous abstiendrons de tout commentaire jusqu'à ce que vous ayez lu la lettre suivante qui vous donnera une idée bien définie du cas dont il s'agissait :

Issoudun, 28 février 1898.

Messieurs, Je me fais un devoir de vous informer des excellents résultats que votre Emulsion Scott a produits sur mon garçonnet, âgé de 11 ans.

Depuis quelque temps déjà, cet enfant, fatigué par la croissance, ne mangeait pas ; toujours triste, morose, sa santé s'aggrava au point que nous dûmes consulter un médecin qui le déclara atteint d'un commencement de tuberculose pulmonaire.

Ferdinand CONCHON

L'Emulsion Scott fut ordonnée, et après quelques semaines de traitement, un mieux déjà sensible s'était produit chez notre petit malade, qui était plus gai, toussait moins et mangeait de bon appétit. L'usage de l'Emulsion Scott fut régulièrement continué et j'ai le bonheur de vous informer que, grâce à votre bienfaisante préparation, mon enfant est complètement rétabli.

Agréez, Messieurs, mes sincères remerciements. (Signé) : J. Conchon, casernier du génie.

Dans la lettre qui précède nous ferons spécialement remarquer que le petit malade ne puisait pas dans ses aliments habituels une nourriture suffisante pour supporter une saine croissance, et comme résultat toutes ses forces vitales étaient diminuées.

Le médecin qui a ordonné l'Emulsion Scott connaissait bien les propriétés reconstituantes de cet excellent remède : il savait que l'Emulsion Scott est une préparation que les enfants acceptent très aisément parce que le goût leur convient et qu'ils la considèrent comme une gourmandise.

L'Emulsion Scott renferme beaucoup de propriétés curatives dont l'une des principales est celle de l'huile de foie de morue, et dans l'Emulsion Scott vous trouverez cette huile à son état le plus parfait pour le système digestif en même temps que délicieux au goût.

Les bébés se fortifient admirablement par l'usage de l'Emulsion Scott alors que nul autre remède ne semble leur profiter.

Ce que nous disons là de l'Emulsion Scott est bien connu de tous les Médecins et est prouvé par l'expérience de tous ceux qui ont employé cette bienfaisante préparation.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

AVIS AUX DAMES

Le Catalogue Illustré des Hautes Nouveautés Parisiennes en **Robes-Costumes-Manteaux** vient de paraître aux Grands Magasins **E. Sineux & Cie**. Lyon.

(Envoi franco sur demande)

Lundi 17 Octobre

Inauguration de l'Exposition.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bourse de Lyon du 12 Octobre 1898

Le marché a conservé le semblant d'animation d'hier.

Les tendances meilleures se sont raffermies encore sur les nouvelles plus rassurantes de la grève. On sait d'ailleurs qu'un grand nombre de grévistes ont repris le travail.

Quant à la question de Fashoda, on tend à croire à une solution amiable, c'est-à-dire diplomatique, permettant *pour l'instant* d'écarter tous les points irritants.

La rentrée des Chambres pour le 25 laisse bien supposer quelques séances orageuses, aussi nos rentes quoique un peu mieux tenues, ne paraissent pas devoir profiter largement de ces dispositions moins noires.

3 0/0, 102.40, 102.35, et 102.55/25 et 103.05 novembre. Extérieure, 41.35. La question des Philippines préoccupe toujours le gouvernement espagnol. Italien, 92.25. Turc D, 22.625, ainsi que nous le laissions prévoir, le sultan a accepté l'ultimatum, et va pouvoir libre de tout souci recevoir son impérial invité, qui ne compte pas partir les mains vides. Berlin pourrait bien faciliter un mouvement de reprise sur tout ce groupe. Lyonnais, 854, 852. Banque ottomane, 551, 552.50 et 555 50 fin. Chemins espagnols en reprise sur de meilleures recettes. Rio, 753, les avis de Paris sont toujours chauds sur la valeur, et ses satellites : Tharsis et Cape Copper.

COMPTANT

Suez, 3675. Gaz, 950, de Venise 909. Creusot, 2150. Pétin Gaudet, 1195 ; une erreur d'impression nous a fait dire que le conseil d'administration avait voté un dividende de 40 fr. ; c'est 50 fr. qu'il faut lire. Firminy, 3225 après 3210 et 3250. Cail, 448 et 453, la souscription aux actions de la nouvelle société aura lieu du 15 au 25. Navigation, 452, 455. Loire, 206, 207.50. Gier, 24.75.

Tramways anc., 2130, 2085, 2095 ; quelques réalisations se sont produites, provoquées par la rapidité du mouvement, mais nous estimons qu'il faut en profiter. Actions nouvelles 2050, 2020 ; on croit que cette Compagnie aura la concession Perrache-Croix-Rousse par la rue Centrale. Saint-Béron, 300. Jouissance Lumière, 1472.50, 1465. Mag. Sineux 210, 209. Exploration lyonnaise, 145. Grand Bazar, 540.

MARCHÉ EN BANQUE

ACTIONS

Urikany, 125.». De Beers, 625.». Tharsis, 189.50. East Rand, 156.». Goldfields, 127.». Chartered, 82.25. Robinson Gold, 226.50. Geldenhuis, 200.». Randfontein, 56.50. Sheba, 46.50 Simmer, 119. » Ferreira, 621.». Mozambique, 57.». Montecatini, 21.». Verreries Mulatière, 630.». Engrais l'Est, 56 ». Pompes funèbres, 870 ». Paris Pomp., 52. ». Ponomareff, 580.». Constructions méc. anc., 965.». nouv., 850.». 1/10 Construc., 850.». Péchiney nouv., 590.». Cleveland, 435.». Sud Russe, 980 ». Glaces hygiéniq., 105.». Glaces hyg. d'Algérie, 102.50. Imp. Rey, 550.». Tram. Limoges, 653.». Tram. Caluire, 1050. Tram. d'Ecully nouv., 910.» ancien, 950.». Tram. Roanne, 530 ». Ouest électr., 499.50. Tram Neuville, 1075. Tram. Tours, 120.». Tram. St-Etienne, 568.». Saint-Paul, ».». Tram Besançon, 451 ». Versailles, 455.». Tram. de l'Isère, 485. Tram. d'Oran, 299.50. Tram. d'Aix, 35. de Vais, 93. d'Artois, 500. Horme, anc. » nouv. 182.». Pottendorf, 508.». Paris Kama, 69.». Déménagements Lyon, 491. Déménagements Marseille, 475.». Etablis. em. Casati, 325.». Donetz, 1175 ». Briansk, ».». Céramo, 520.». Part Céramo, ».». Phosph. La Cap Ile, 95.». Soc. Caucase, 755.». Boable, 1645.». Karchkar ord., 25.» privé, 72.». Appareillage, 280. Phonographe, 163.». Pellicules fr., 1230.». Plâtrières Sud-Est, 260.». Stéarinerie Lyon, 120.». Champforgeron, ».». Alpines, 359. Anasaha, 60.». Bar américain, 126.». Eden-Bar, ».». Bar-Barre, 100.». Grand Bazar, 540. ». Banque privée, 553.». Alimentation, 125.». Dombowaïa, 1825.». Rochet Schneider, 500.». Grande Roue, Paris, 31.». Verres spéciaux, 469.». Biscuits Germain, 140. Carrières de Villebois, 175.». Jonage, 483.». Charbonnages de la Loire, 596.». Fr.-Suisse, 549.». Soc. élec. de Saint-Rambert, 131.». Schappe Villars, 510.». Stéphanoise, 116.». Cape Copper, 130.».

OBLIGATIONS

Bons de l'Exp. 1910, 17.». Bons de l'Exp. 1889, 8.». Pettendorf, 454.». Union électr. 460.». Makenka. ».». Commnnay, 300.». Baird, 462.». Donetz, 513.». Sélo, 504.». Rykousky, 478.». Jonage nouv., 480 ». Distillerie du Ponzin, 511.». Raffin. Say, 490.». Cuivre de France, 375.». Kama nouv., 104. Méridionales, 309.».

CHANGES SUR PARIS

A Londres, ls. 25.47 1/2. Vienne, fl. 47.57. Berlin, rm. 80.65. Madrid, p. 54.50. Barcelone, p. 54.». St-Pétersbourg, ro. 37.15 0/0 Constantinople, l. t. 22.93 3/4. Rome, 108.45. Gênes, lir. 103.42. Milan, lir. 108.42. Bruxelles, 100.16. Amsterdam, fl. 47.76 1/4 Lisbonne, rs. 790.». New-York, d. 524.» 3/8. Bombay, rp. 1/4 4/32 Calcutta, rp. 1/4 9/32.

PRIME SUR L'OR

Buenos-Ayres, 150.70 c. | Lisbonne, 49 1/2 c.

CH. DAMBY.

BIBLIOGRAPHIE

Revue politique et parlementaire. — 110, rue de l'Université — Dir. : Marcel Fournier. — Abonn., 25 fr., U. P., 30 fr. ; le n°, 3 fr. — A. Colin et Cie, Paris.

Sommaire du numéro du 10 octobre (n° 52.)

Variétés, notes, voyages, statistiques et documents.

Revues des principales questions politiques et sociales ;

La vie politique et parlementaire à l'étranger ;

La vie politique et parlementaire en France ;

La vie littéraire, dramatique et musicale en France. Revue théâtrale du mois, par M. Louis Schneider.

Chronologie politique étrangère et française.

COURONNES FUNÉRAIRES TUGIER-BRETON, fabricant, 1, quai Fulchiron

AUX CÉLESTINS Grande Fabrique de Lingerie et Bonneterie 8, rue St-Dominique (ang. r. des Archers)

Gilet chasse, laine, croisé revers.....	2.45
Bas laine noire, diminués extra....	0.95
Flanelle Mulhouse pour robes, dep.	0.45
Caleçons et **gilets** vigogne molleton.	1.15
Chemises hom. flan. coton, g. taille.	1.40
Mouchoirs poche fil, la douzaine....	3.90
Chemises coton écru, festons mains.	1.75
Draps toile sans couture, ourlés jour.	6.95
Chemises shirting garçons.. 1.45 et	1.75
Couvertures pure laine blanche.....	7.95
Couvertures doublées, ouat., g. taille	4.95

AVIS

La Maison

LE TAILLEUR PAUVRE

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que ses magasins resteront ouverts les Dimanches et Fêtes jusqu'à quatre heures, du 15 septembre au 15 janvier.

CYCLES STROCK & Cie AMIENS (Somme)

J. ABEL, agent régional

32, Cours Lafayette, LYON

GARAGE. — RÉPARATIONS

LAMPES R. DITMAR

Les meilleures, les plus puissantes, les plus économiques

BON FONCTIONNEMENT GARANTI

Maison la mieux assortie en Lampes D'APPARTEMENTS, D'ATELIERS, D'USINES, GRANDS LOCAUX, ETC.

EN VENTE PARTOUT

DÉPOT : 11, Rue de la Charité, LYON

CHOCOLAT CÉRÉALE Institution Kneipp de France

DÉLICIEUX AU GOUT

Le Seul qui n'échauffe pas

IMMENSE SUCCÈS !!

DÉTAIL : 25, rue Grenette, LYON

M. LÉON ORCEL

enseignement de la

HARPE CHROMATIQUE PLEYEL

M. ORCEL fera un cours à la Maison MORETTON et Cie, place des Jacobins, 9, à partir du 1er octobre. (Réception le jeudi, de 2 à 3 h.).

PH. GOBERT, Lyon

Magasin, 133, avenue de Saxe

Ateliers et entrepôt, 5, boul. des Casernes

UNIQUE DÉPOT POUR LA RÉGION LYONNAISE

du seul et véritable

CALORIFÈRE IRLANDAIS

à feu visible et continu et grille mobile

de MM. MUSGRAVE & Cie, de Belfast (Irlande)

Médaille d'or, Exposition Universelle, Paris 1889

Poêles à grand tirage, le « **Crown** », le « **Radiator** », le « **Sir Franklin** », poêles au bois le « **Star** », le « **Matchless** », le « **Kirwood** », le poêle américain « **Le Phare** », etc.

CALORIFÈRES DE CAVE, SYSTÈME MUSGRAVE

Fourneaux de cuisine maçonnés ou portatifs

Installation au dehors. — Références de 1er ordre. — Catalogues et prix courant sur demande.

Le Gérant : A. MICHEL.

Impr. de la *France Libre*, 35, r. Condé, Lyon
J.-B. BALLET, Directeur.

Ancienne Maison VIENNET, fondée en 1837

PIANOS

LOCATION dans TOUS les PRIX

CH. MORETTON & Cie

LYON, 9, Place des Jacobins, 9, LYON

VENTE AU COMPTANT OU AVEC 3 ANS DE CRÉDIT

Harpe chromatique SANS PÉDALES

31, Rue de la République, Place des Cordeliers, Rue Tupin et Rue Grôlée

GRAND BAZAR
DE LYON

Création d'un Rayon spécial de

Couronnes Mortuaires
AU SOUS-SOL

FÊTES DE LA TOUSSAINT

GRANDE MISE EN VENTE

de Couronnes, Bourrelets, Croix, Gerbes, Bouquets, Plantes, Médaillons

A DES PRIX UNIQUES DE BON MARCHÉ

Polices remboursables à 100 fr.

Coûtant 5 francs au Comptant ou 6 francs à terme, payables en 60 mois

Par le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois on se constitue un capital de 1000 francs dont le remboursement, par fractions successives de 100 francs, est assuré en 594 tirages.

2 francs par mois assurent un capital de 2000 francs, et ainsi de suite, c'est-à-dire qu'on s'assure autant de fois 1000 fr. qu'il est versé de francs par mois pendant 60 mois.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Pour favoriser le développement de l'Épargne par la reconstitution des capitaux

Siège social : 2, Rue du Bât-d'Argent, 2, Lyon

SIX TIRAGES PAR AN

15 jan. 15 mars, 15 mai, 15 juillet, 15 sept. 15 nov.

Le sociétaire participe aux tirages dès son inscription et le 1er versement effectué.

Ceux dont les numéros ne sont pas sortis au remboursement anticipé pendant les 60 versements continuent à participer à tous les tirages ultérieurs jusqu'à parfait remboursement du capital souscrit.

Envoi franco des tarifs et prospectus sur demande

Pour tous renseignements ou pour souscrire

S'adresser au Directeur, à Lyon, 2, rue du Bât-d'Argent

OU AUX AGENCES DES DÉPARTEMENTS

AUX CUISINIÈRES ET MÉNAGÈRES

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR PATISSIERS, CONFISEURS ET CUISINIERS

Articles de Ménage. — Spécialités pour Hôtels et Restaurants, Bouchers et Charcutiers

Cuivres et Argenterie; Moules et Ustensiles de cuisine et de laboratoire

HUILES D'OLIVE, ESSENCES ET PARFUMS, ETC.

TÉLÉPHONE 4-78 TÉLÉPHONE 4-78

L. SANDER, 13, rue Claudia (près des Halles des Cordeliers), LYON

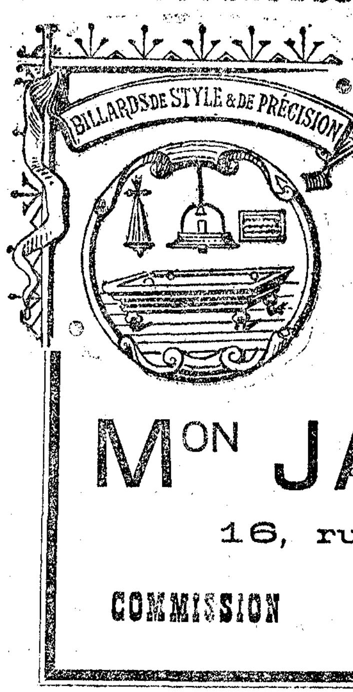

Maison fondée en 1840

BREVETÉE S. G. D. G.

FABRIQUE SPÉCIALE DE BILLARDS

LOCATIONS & ABONNEMENTS

Mon JACQUEMONT

16, rue Sainte-Hélène, 16

COMMISSION LYON EXPORTATION

LYON — 5, Cours Gambetta, 5 — LYON

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES

Et de Pèse-Liquides en tous Genres

Fabrique de Bouchons, de Machines à boucher, à capsuler, à rincer, à tirer, de Filtres et tout ce qui concerne les Fournitures pour Négociants en Vins, Distillateurs, etc.

5, Cours Gambetta, 5 E. SAVIOUX 5, Cours Gambetta, 5

Ancne Maison Ch. GERVASY et Cie, fondée en 1860

Le Catalogue est adressé franco sur demande

Traitement Spécial pour la Maladie des Vins

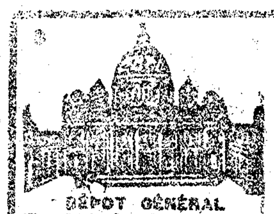

DÉPOT GÉNÉRAL (Pour le monde entier, sauf l'Italie) 11, Rue Grôlée, 11 LYON

ELIXIR de SAINT-PIERRE

La meilleure de toutes les Liqueurs de Table

fabriquée par le R. P. Diodato Camurani,

Directeur de la Pharmacie du VATICAN, à ROME

En vente dans toutes les Maisons d'Épiceries fines et de Liqueurs

DÉCOUPAGE SUR BOIS

Pour Amateurs

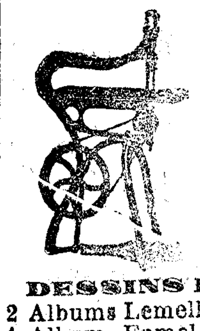

Machines à Découper

de tous genres

TOURS, ÉTABLIS, OUTILS

SCIES DE TOUS MODÈLES

BOIS ASSORTIS

Noyer, sycomore, érable, hêtre, acajou et bois incassable

Tous les accessoires pr le découpage

DESSINS FRANÇAIS & ITALIENS

2 Albums Lemelle, 520 modèles, *franco*....... 1.60

1 Album Fumel, 290 modèles, — 40

GARDE & LUGON

56, cours de la Liberté. LYON

CYCLISTES

La maison CASTOLDI, commençant la construction de ses modèles **1899**, solde dès à présent, à des prix très réduits, tous ses modèles 1898 et un grand nombre de bicyclettes d'**occasion** de toutes marques à très bon marché.

Castoldi 32, mont. Carmélites, et 3, imp. Carmélites.

Rotisserie Marseillaise de Café

Maison d'importation au Havre et à Marseille

La plus importante Usine française torréfiant 5,000 kilos par Jour

Le succès et les appréciations toutes élogieuses que nos qualités ont obtenus auprès des amateurs et fins connaisseurs de café nous autorisent à affirmer la supériorité incontestable de notre marque et nous permettent de citer notre café marque bleue comme étant

LE MEILLEUR CAFÉ TORRÉFIÉ

Dépôt général : 8, Place Bellecour, 8, Lyon

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT

J. DAMON, Pharmacien

50 ans de succès

contre Douleurs

Plaies & Blessures

MARQUE DÉPOSÉE *Se méfier des Contrefaçons*

TOILE SOUVERAINE JULIE GIRARDOT CODEX No 683

Exiger sur la toile le timbre ci-contre portant le nom de Julie GIRARDOT.

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, au 1er — LYON —

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : Pharmacie du **Serpent**, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au nom de **Julie Girardot**.

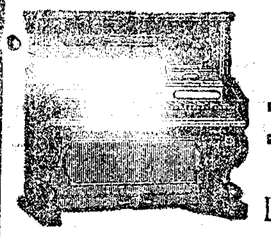

PIANOS & ORGUES

DE TOUTES MARQUES

Mlle Lejeune

Musicien diplômé du Conservatoire de Paris

LYON - 50, Rue de la Charité, 50 - LYON

Grande facilité de paiement

VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT

Avec facilité de remboursement

VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS

La Maison entretient gratuitement ses pianos en location

LES BONS VINS

BEAUJOLAIS

Débitants et Consommateurs, adressez-vous au commissionnaire François Colonge *à* Beaujeu *(Rhône).* — Plusieurs échantill. cont. 0.75 c.

ÉVITEZ LA FRAUDE ET LES SUBSTITUTIONS

SI VOS CHEVEUX TOMBENT

Faites usage du VÉRITABLE PÉTROLE HAHN

EFFETS MERVEILLEUX — EMPLOI SANS DANGER

Gros : F. VIBERT, Lyon. — Détail : Parfumeurs et Pharmaciens.

Etude d'Huissier

A CÉDER A LYON

S'adresser à M. GAVAND, 46, rue de la Charité, Lyon.

A CÉDER commerce de lingerie, neuf ans d'existence, centre ville. Ecrire Bonnival, rue Pierre-Dupont, 48.

EAU D'ARQUEBUSE

De l'Hermitage des Frères Maristes

ou *LIQUEUR VULNÉRAIRE PERFECTIONNÉE*

LE LITRE : 4 fr. 50

Souveraine contre les Foulures, Entorses, Coups, Contusions, Coupures, Écorchures, Brûlures, Fractures, Plaies récentes, Gangrène.

LIQUEUR DE L'HERMITAGE

HYGIÉNIQUE, STOMACHIQUE & STIMULANTE

LE LITRE : 5 fr. 50

Adresser les demandes au Frère Procureur général des Frères Maristes, à Saint-Genis-Laval (Rhône).

CASINO
DE

Charbonnières-les-Bains

Saison du 1er Mai au 31 Octobre

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE 1er ORDRE

Eau minérale ferrugineuse, reconnue par l'État

VASTES PISCINES DE NATATION

Hydrothérapie et Électrothérapie

CABINET MÉDICAL DU Dr GIRARD, MÉDECIN DE LA STATION

Tous les soirs, de 7 h. à 9 h.

Gd CONCERT DANS LE PARC

Orchestre de 32 musiciens (M. A. JOUBERT, chef d'orchestre)

Jeudis, dimanches et fêtes : 2 Concerts à 3 h. et à 7 h.

Nombreuses attractions dans le parc, éclairé à la lumière électrique. — Feux d'artifice

Nombreux trains à la gare St-Paul; les dimanches et fêtes trains supplémentaires. — Tous les soirs, *train spécial*, service du Casino : départ, 7 h. 50 (gare St-Paul) ; retour, minuit 40.

RESTAURANT - CAFÉ - GLACIER DU CASINO

SPÉCIALITÉ D'AFFICHES de toutes DIMENSIONS

Imprimerie Universelle

Livre dans les vingt-quatre heures

les Cartes de visite, Cartes d'adresse

Avis de Messe, Lettres de Mariage

Circulaires & Prospectus de tous genres

Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la Commande

INSTALLATION SPÉCIALE POUR BROCHURES, LIVRES

et en général tous les travaux de longue haleine

= Tirages de Luxe en Noir et en Couleurs =

Impression à de bonnes conditions de tous Organes périodiques et quotidiens

CHROMOTYPOGRAPHIE — SIMILIGRAVURE

LITHOGRAPHIE — PHOTOGRAVURE

L'Imprimerie Universelle est la seule de Lyon qui, en cas d'urgence, livre à toute heure du jour ou de la nuit.

35 *rue Condé* LYON

Adjointe à la « France Libre »

Nous recommandons spécialement

Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE

Le mieux assorti et vendant le meilleur marché

ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE

Dépositaire des premières Manufactures de France

24, Rue Victor-Hugo, 24

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR

4, rue du Peyrat, Lyon

Maison recommandée aux Familles

BOURSE DE PARIS du 12 Octobre

PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTAT	DERNIER COURS
102 25	3 0/0 Français, cpt	102 17
102 37	— terme	102 30
...	3 0/0 Amortis. cpt	...
...	— terme	...
105 65	3 1/2 0/0..... cpt	105 62
105 97	— .... terme	105 85
	COMPTANT	
92 25	Italien 5 0/0	91 85
42 35	Extérieure 4 0/0	42 30
95 90	Russe 3 0/0 1891	95 95
96 60	— — 1896	96 70
100 70	— 3 1/2 1894	100 80
26 35	Turc 4 0/0 série C	26 50
22 50	— — série D	22 40
TERME	ACTIONS	COMPT.
3635 ..	Banque de France	3625 ..
710 ..	Crédit Foncier	716
...	Comp. Escom. Paris	582 50
850 ..	Crédit Lyonnais	850
251 ..	Banque de Paris	955
...	Foncière lyonnaise	...
548 ..	Banque Ottomane	548
...	— Autrichien	480
...	— Afrique Sud	85 50
1930 ..	Paris-Lyon-Médit.	1932
749 ..	Ch. de fer Autrich.	...
...	— Lombard	168
1?4 ..	— Saragosse	143 50
76 50	— Nord Espagne	76 50
672 ..	Méridionaux	...
3680 ..	Suez (actions)	...
4?3 ..	Rente foncière	...
2115 ..	Nord	2119
...	Midi	1430
...	Cie Gén. Traction	120
...	Thomson Houston	1570
1585 ..	[illegible]	5

TERME	ACTIONS	COMPT.
...	Banq. Nat. Mexique	630
93 ..	Robinson Bank	96
...	Omnibus de Paris	...
...	Voitures de Paris	790
PRÉCÉD. CLOTURE	RENTES	DERNIER COURS
110 60	Egypte unifiés	110 30
105 90	— privilégiée	105 75
102 10	Hongrois 4 0/0	...
103 90	Russe 1867-69 4 0/0	104
103 60	— 1880	103 65
102 25	— 1889	102 25
102 55	— 1890 2e et 3e	102
102 45	— 1890 4e	102 25
105 25	— 1893 5e	105 25
67 65	— 1894 6e	67 65
102 70	Consol. 4 0/0 1e et 2e	102 30
103 ..	— 3e	103
401 ..	Ottomane consol.	399 ..
472	— Priorité	470 50
498 ..	— Douanes	499
4 6 ..	— 1894 4 0/0	459 ..
	OBLIGATIONS	
550 25	Ville Paris 1865	543 ..
423 ..	— — 1869	437 ..
414 ..	— — 1871	414 ..
582	— — 1875	583 50
580	— — 1876	578 ..
399	— — 1886	394 50
392	— non lib. 1892	392 50
403	— libérées 1892	405 ..
505 25	Foncières 1879	507
364 50	— 1883 4 0/0	465 50
497 ..	— 1885	497 ..
100 ..	— 1885 1/5	100 ..
[illegible]	[illegible]	436 25

PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
498 ..	Communale 1880	499 ..
398 ..	— 1891	397
503 ..	— 1892	500 ..
53 50	Bons à lots 1887	52 25
50 50	— 1888	50 ..
123 ..	Bons à lots Panama	...
7 50	— Exposition 1889	...
16 50	— — 1900	16 50
12 .	— de la Presse	12 .
90 .	Lots du Congo	90 ..
682 ..	Est 5 0/0	685 .
477 ..	— (juin-d.) 3 0/0	475 ..
1275 ..	P.-L.-M. 5 0/0	...
...	— 2 1/2	440 .
...	Dauphiné 3 0/0	...
475 .	Fusion anciennes	474 50
472 ..	— nouvelles	472 .
476 ..	Midi	474 50
481 ..	Nord	478
476 .	Orléans	474 .
475 75	Ouest	473 .
196 25	Andalouse 1re série	...
189 ..	— 2e —	189 ..
468 50	Autriche ancien	468
...	— 2e hyp.	467 50
57 ..	Cacérès	57
384 .	Lombardes anc.	382 50
381 25	— nouv	382 50
218 ..	Nord-Espagne 1re	218
207 50	— — 2e	206 ..
209 10	— — 3e	206 ..
200 ..	Asturie 1re série	205
197 ..	— 2e —	198 ..
205 ..	— 3e —	200 ..
270 ..	Portugaises 3 0/0	270 ..
362 ..	— — 4 0/0	...
268	Saragosse 1re série	286
277 50	— 2e —	277 75
[illegible]	[illegible]	[illegible]

PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
..	Panama 5 0/0	37
28 ..	— 3 0/0	27 50
651 ..	Suez 5 0/0	650 .
...	— 3 0/0	481 ..
...	Forces mot. Rhône	...
...	Mobilier espagnol	...
...	Gaz de Madrid	360 ..
460 ..	Sud-France	460 .
511 ..	Cie Gén. fr. Tramw.	511 .
...	Sud-Espagne	...
314 25	Doman. autrich.	314 75
...	Est-Espagne	...
	En Banque	
...	Extérieure	...
...	Turc C	...
...	Turc D	...
108 50	Chemins ottomans	109 ..
...	Banque ottomane	...
238 ..	Tabacs	239 ..
64 75	Brésil 5 0/0	64 62
...	Rio	...
190 .	Tharsis	189 50
629 ..	De Beers	625
48	French Rand	46 75
225 50	Robinson Gold	225 50
28	— Randfonte	26 50
82 55	Chartered	80 ..
128 ..	Goldfields	127 ..
82	Langlaagte	82
58 50	Randfontein	56 50
50 ..	Sheba	49 50
120 ..	Simmer	119 ..
621 ..	Ferreira	621 .
157 ..	East-Rand	156 ..
80 .	Kleinfontein	79 ..
202 ..	[illegible]	200 ..

BOURSE DE LYON du 12 Octobre

PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTATS	DERNIER COURS
102 37	3 0/0 Français	102 25
...	— coupures 500	...
100 87	3 0/0 Amortissable	100 50
...	— coupures 500	...
105 97	3 1/2 0/0 1894	105 35
...	— coupures 500	...
...	Emp. 2 1/2 0/0 Tonk.	...
...	Emp. Madagascar	...
...	Chine 4 0/0 or	104
...	Dette égypt. unifiée	110 30
...	— — privil.	...
42 35	Espagne 4 0/0 exté.	...
...	Hongrie 4 0/0	...
92 27	Italien 5 0/0	92 10
22 55	D. o. ottomane sér. D	22 50
...	Consolidé ottomane	...
...	Priorité	...
...	Douanes	...
...	Russe 4 0/0 67-69	103 85
...	— 4 0/0 1880	103 60
...	— 4 0/0 1890	105 25
90 05	— 3 0/0 1891	96 60
...	— 3 1/2 0/0 94	100 90
96 30	— 3 0/0 1896	96 00
	ACTIONS	
852 ..	Crédit Lyonnais	851 ..
...	Société Fonc. Lyon.	377 25
...	Société Lyonnaise	615 .
3690 ..	Canal de Suez	3875 ..
...	Banq. Pays-Autrich.	479 ..
551 ..	Banque ottomane	552 ..
...	Mobilier espagnol	...
747 ..	Autrichiens-Hong.	...
...	Lombards (Sud-Autrichien)	...
77 ..	Nord de l'Espagne	77
144 ..	Saragosse	141 50

PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
...	Dombes et Sud-Est	...
...	— nouvelles	486 50
...	P.-L.-M. fusion	4 3 ..
...	— — nouv.	473
...	Autr.-Hong. nouv.	459 50
...	Cacérès	57 50
...	Lombardes 3 0/0	383 .
...	— — nouv.	380 50
...	Nord-Esp. 1re série	217 .
...	— 2e série	...
...	— 3e série	...
...	Asturie 1re hyp.	...
...	Saragosse 1re hyp.	285 50
...	— 2e hyp.	...
102 50	Ville de Lyon	102 ..
...	— St-Chamond	...
...	— Tarare	...
395 ..	Croix-Rousse	395 ..
445 ..	Lyon-Fourvière	415 ..
453 .	Ouest-Lyonnais	...
351 ..	Rhône	...
280 ..	St-Victor à Thizy	...
510 ..	Tram. Clermont	...
313 ..	Tramways de Lyon	312 ..
456	Drôme	...
512 ..	Dombrowa	512 ..
...	Fond. l'Horme anc.	...
502 ..	Blanzy	505 .
507 ..	— nouv	...
509 ..	Cuivre Lyon-Mâcon	502 ..
505 ..	Verrerie Richarme	...
507 ..	Eaux & Eclairage	508 ..
492 ..	Rue de Lyon	...
515 ..	Trifail	515 ..
200 ..	Sotiel Coronada	200 ..
...	Charb. d'Urikany	...
220 ..	Barcelone directe	220 ..
...	Ségovie à Médina	...

PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS
	Gaz	
1550 ..	Angers	...
300 ..	Besançon	...
490 ..	Bourg	...
...	Dole	...
1150 ..	Florence	...
1170 ..	Limoges	...
943 ..	Lyon	960 ..
...	Padoue-Vicence	...
350 ..	Le Puy	...
1225 ..	Reims	1230 .
...	Saint-Etienne	...
700 ..	Toulon	...
889 ..	Venise	900 ..
	Fonderies	
183 ..	L'Horme	189 50
2175 ..	Creusot	2156 50
1599 ..	Aciéries marine	1595 ..
820 ..	Commentry-Fourch.	...
815 50	Franche-Comté	818 ..
895 ..	Châtillon-Commen.	...
3250 ..	Aciéries Firminy	3215 .
1893 ..	— St-Etienne	...
1125 ..	Fonderies Chasse	...
675 ..	Atel. Chaléassière	680 ..
449 50	Etablissem. Cail	453
189 50	Usines Franco-Russe	389
415 ..	Cuivre Lyon-Mâcon	420 ..
335 ..	Fond. Forges Alais	338 ..
776 ..	Parts Kama	...
4610 ..	Huta-Bankowa	...
	Mines	
295 75	Loire	207 50
9 0 ..	Montrambert	947 50
470	Saint-Etienne	470
24 75	Rive-de-Gier	24 75

PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS
520 ..	Rochebelle	...
1235 ..	Grand'Combe	...
18 0 ..	Blanzy	895
895 .	Dombrowa	104 75
104 75	Borax	448
445 ..	La Péronnière nouv.	374 10
375 ..	Charb. de Trifail	...
	Transports	
451 ..	Cie gén. Navigation	455 ..
500 .	Bateaux-Omnibus	...
403 ..	Croix-Rousse	...
741 ..	Croix-Paquet	625 ..
631 ..	Fourvière-Ouest	2495
2080 .	Omnib. Tram. Lyon	629 .
635 ..	St-Etienne-Rive-G.	...
495 .	Drôme	...
500 .	— nouv	330 .
365 ..	Tramw. élec. Dijon	497 ..
490 ..	— Clermont	850 ..
880 ..	Cie Lyon. Tramw.	...
	Diverses	
850 .	Rue de Lyon	...
1090 ..	Rue de la Bourse	...
...	Cie Génér. des Eaux	...
465	Forces mot. du Rh.	...
4 ..	Cie des Abattoirs	665 ..
680 .	Prod. chim. d'Alais	116 ..
117 ..	Usines du Rhône	670
670 ..	Carrières du Midi	1465 ..
1460 ..	Plaques Lumière	...
610 ..	Immeubles St-Paul	590 ..
581 ..	Brasseries Rink	...
548 ..	— [illegible]	209
210	Magasins [illegible]	145
144 ..	Cie lyon. exploitation	...